

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXVIII

LEVIS, AOUT 1932

No. 8

BIBLIOGRAPHIE LEVISIENNE

—
1859

Règles et règlements de la Compagnie de gaz de la Pointe-Lévi, et conditions auxquelles le gaz sera fourni aux consommateurs. Pointe-Lévi — 1859.

Rules and Regulations of the Point-Levi Gas Company and Terms upon which Consumers will be supplied. Point-Levi — 1859

1865

Constitution et règlements de l'Union St-Joseph de la ville de Lévis, fondée le 14 février 1864, incorporée le 18 mars 1865. Lévis — 1865.

1870

La Société de Construction Permanente de Lévis fondée en 1869, incorporée par Actes du Parlement du Canada. Québec — 1870.

1872

Louis-Georges Desjardins, *Précis historique du 17e Bataillon d'infanterie de Lévis.* Lévis — 1872.

Cherrier & Kirwin's Quebec and Levis Directory for 1872-73. Québec — 1872

1873

The Lévis and Kennebec Railway. Prospectus. Québec — 1873.

Charte et règlements de la Chambre de Commerce de la ville de Lévis. Lévis — 1873.

Cherrier's Quebec Directory for 1873-74.....to which is added Directories of the town of Lévis..... Québec — 1873.

1874

Notice nécrologique de R.-C. Tanguay, avocat, décédé le 15 mars 1874, à Québec. Québec — 1874.

Hier et aujourd'hui ou l'opposition et le pouvoir. Considérations sur la politique canadienne. Lévis — 1874.

Cherrier's Directory of Quebec and Lévis for the year ending May 1, 1875, etc, etc. Québec — 1874.

1875

Constitution et règlements de la Société de Bienfaisance mutuelle du Sacré-Coeur de Jésus de la ville de Lévis, fondée le 12 avril 1873, incorporée le 27 février 1875. Lévis — 1875.

Les Rouges et leurs oeuvres. Lévis — 1875.

Correspondances parlementaires de l'Echo de Lévis. Session du Parlement Fédéral — 1875.

1876

Cherrier's Directory of Quebec and Lévis for the year ending May 1, 1877. Québec — 1876.

1877

Charles A. Scott, *Le Chemin de fer de Lévis et Kennebec et ses embarras, par Charles A. Scott, un des ci-devants contracteurs. Histoire concise des relations de Larochelle et Scott avec la ligne depuis son début jusqu'au temps actuel.* Québec, imprimerie du Morning Chronicle — 1877.

Chs-A. Scott, *The Lévis and Kennebec Railway and its difficulties*. Québec — 1877

Règlement du cimetière Mont-Marie de la paroisse de Notre-Dame de Lévis. Québec — 1877.

J.-C. Langelier, *Chemin de Lévis et Kennebec, réfutation de la brochure de C.-A. Scott*. Québec — 1877.

Notice sur l'oeuvre de S. Joseph de la Délivrance établie à Lévis, province de Québec, Canada. Québec.

1878

J. A. Chapleau, *Discours prononcé à Lévis le 10 mars 1878*.

Charles Thibault, *Nos libertés, discours prononcé à Lévis le 5 mars 1878*. Lévis — 1878.

Cherrier's Directory of Quebec and Levis for the year ending May 1, 1878. Québec — 1878.

1879

Les rênégats du 29 octobre: Paquet, Chauveau, Flynn, Racicot et Fortin. Montréal — 1879.

Cherrier's Directory of Quebec and Levis for the year ending May 3, 1879. Québec — 1879.

1880

Constitution, règles et règlements de la Société canadienne des ingénieurs de marine et mécaniciens de la province de Québec fondée à Lévis. Lévis — 1880.

Alphonse Bernier — *Discours sur Napoléon Ier*. Lévis — 1880.

Noces d'or de Mgr J.-D. Déziel, camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, curé de Notre-Dame de la Victoire et supérieur du collège de Lévis. Lévis. — 1880.

Cherrier's Quebec Directory for the year ending May 3, 1880. Québec — 1880.

1881

La Société de construction Permanente de Lévis fondée en 1869. Lévis — 1881

Notice sur l'oeuvre de S. Joseph de la Délivrance établie à Lévis, province de Québec, Canada. Nouvelle édition. Québec — 1881.

1882

Constitution et règlements du Club Lévis. Lévis — 1882.

1883

Noces d'or de M. le G. V. Poiré. Ste-Anne de la Pocatière — 1883.

1884

J.-Edmond Roy, *Le premier colon de Lévis, Guillaume Couture.* Lévis — 1884.

J.-Edmond Roy, *Biographie de l'honorable Georges Couture, représentant au Conseil législatif la division de Lauzon.* Lévis — 1884.

Auguste Béchar, *L'honorable J.-G. Blanchet.* Québec — 1884.

Annuaire du collège de Lévis seconde série, no 1, année académique 1883-84. Lévis — 1884 (1).

1885

J.-Edmond Roy, *Monseigneur Déziel, sa vie, ses oeuvres.* Lévis — 1885.

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 2, année académique 1884-85. Lévis — 1885.

1886

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 3, année académique 1885-86. Lévis — 1886.

(1) Ce titre est trompeur. Il n'y a pas eu de première série.

Constitution et règlements du club de raquettes de Lévis.
Lévis — 1886.

Règlements pour la gouverne de la force de police de la ville de Lévis avec des instructions sur les pouvoirs et devoirs d'un constable. Lévis — 1886.

Ordination du prêtre, souvenir du 23 mai 1886 (Ordination des abbés Pierre Plante, Célestin Lemieux, Achille Bégin et Téléphore Lachance). Lévis — 1886.

1887

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 4, année académique 1886-87. Lévis — 1887.

Règlements des instituteurs et institutrices des écoles de la ville de Lévis. Lévis — 1887.

1888

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 5, année académique 1887-88. Lévis — 1888.

1889

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 6, année académique 1888-89. Lévis 1889.

1890

Réduction des rentes seigneuriales dans la seigneurie de Lauzon. Discours prononcés par M. F. X. Lemieux, député de Lévis, et l'hon. H. Mercier, premier ministre, le 27 janvier 1890. Lévis — 1890.

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 7, année académique 1889-90. Lévis 1890.

Horace Têtu, *Les journaux de Lévis.* Québec — 1890.

1891

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 8, année académique 1890-91. Lévis — 1891.

Ordination d'un prêtre, souvenir du 27 décembre 1891
(Ordination de l'abbé Emile-B. Gauvreau). Lévis — 1891.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc, etc, 1891-1892.
Québec — 1891.

1892

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 9, année académique 1891-92. Lévis — 1892.

L'Indicateur de Québec & Lévis, 1892-93. Québec — 1892.

1893

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 10, année académique 1892-93. Lévis — 1893.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1893-94. Québec — 1893.

1894

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 11, année académique 1893-94. Lévis — 1894.

Horace Têtu, *Les journaux de Lévis.* 2ème édition. Québec — 1894.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1894-95. Québec — 1894.

1895

Annuaire du collège de Lévis, deuxième série, no 12, année académique 1894-95. Lévis — 1895.

L.-H. Filteau, *Généalogie de la famille Filteau.* Ottawa — 1895.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1895-96. Québec — 1895.

1896

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 1, année académique 1895-96. Lévis — 1895.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1896-97. Québec — 1896.

1897

J.-Edmond Roy, *Rapport sur les affaires de la Corporation de la ville de Lévis pour l'année 1896 lu et soumis à la séance du 11 janvier 1897*. Imprimerie du *Quotidien* — 1897.

J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*. Premier volume. Lévis, Mercier & cie, libraires, imprimeurs et relieurs, 17, 19, 21 et 23, Côte du Passage — 1897.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 2, année académique 1896-97. Lévis — 1897.

J.-Edmond Roy, *Nicolas Le Roy et ses descendants*. Québec — 1897.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1897-98. Québec — 1897.

1898

J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*. Deuxième volume. Lévis — 1898.

J.-Edmond Roy, *Rapport sur les affaires de la Corporation de la ville de Lévis pour l'année 1897 lu et soumis à la séance du 27 janvier 1898*. Imprimerie de *Le Quotidien* — 1898.

Pierre-Georges Roy, *Guide de Lévis pour l'année 1899*. Lévis — 1898.

Horace Têtu, *Journaux de Lévis*. 3ème édition, revue et augmentée. Québec — 1898.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 3, année académique 1897-98. Lévis — 1898.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1898-99. Québec — 1898.

1899

J.-Edmond Roy, *La charte de la ville de Lévis comprenant le texte de la loi de refonte de 1872, 36 Victoria, chapitre 60, et tous les amendements adoptés par la Législature de Québec avec des notes et des commentaires*. Lévis — 1899.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 4, année académique 1898-99. Lévis — 1899.

J.-Edmond Roy, *Notice historique sur la famille de René de Lavoye*. Lévis — 1899.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1899-1900. Québec — 1899.

1900

J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*. Troisième volume. Lévis — 1900.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 5, année académique 1899-1900. Lévis — 1900.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 5, année académique 1899-1900. Lévis — 1900.

Constitution et règlements du Club Lévis. Lévis—1900.

A.-B. Routhier, *Québec et Lévis à l'aurore du XXe siècle*. Montréal — 1900.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1900-01. Québec 1900.

1901

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 6, année académique 1900-1901. Lévis — 1901.

Dîner offert à l'honorable Adélarde Turgeon par ses amis de Lévis à l'occasion de son départ pour Québec, au Club de la Garnison, le jeudi, 26 septembre 1901. Lévis — 1901.

Charles Darveau, *Règlements de la ville de Lévis adoptés par le Conseil (de 1861 à 1901), publiés par ordre du Conseil*. Lévis — 1901.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1901-02. Québec — 1901.

Rapport sur les affaires de la Corporation de la ville de Lévis pour l'année 1900, lu et soumis à la séance du 21 janvier 1901 par H.-Edmond Dupré, maire de Lévis. Lévis — 1901.

1902

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 7, année académique 1901-1902. Lévis — 1902.

R. P. Pierre Pampalon, *Une fleur canadienne dans l'Institut de saint Alphonse ou Notice biographique du R. P. Alfred Pampalon*. Montréal — 1902.

R. P. Pierre Pampalon, *Une fleur canadienne dans l'Institut de saint Alphonse ou Notice biographique du R. P. Alfred Pampalon*. 2ème édition. Montréal — 1902.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1902-03. Québec — 1902.

1903

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1902-1903. Lévis — 1903.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 8, année académique 1902-1903. Lévis — 1903.

Arcadius Montminy, *Souvenir du cinquantenaire du collège de Lévis*. Lévis — 1903.

L'Indicateur de Québec & Lévis, etc., 1903-04. Québec — 1903.

1904

J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*. Quatrième volume. Lévis — 1904.

J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*. Cinquième volume. Lévis — 1904.

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1903-1904. Lévis — 1904.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 9, année académique 1903-1904. Lévis — 1904.

Annuaire de Québec & Lévis, etc., 1904-05. Lévis — 1904.

1905

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1904-1905. Lévis — 1905.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 10, année académique 1904-1905. Lévis — 1905.

L'Annuaire de Québec & Lévis, etc., 1905-06. Québec — 1905.

Compte-rendu analytique de l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Lévis tenue jeudi, le 21 décembre 1905. Québec — 1905 (1).

(1) Les quatre premiers rapports annuels de la Caisse Populaire de Lévis, publiés dans les journaux, ne furent pas mis en brochure.

1906

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1905-1906. Lévis — 1906.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 11, année académique 1905-1906. Lévis — 1906.

La Caisse Populaire de Lévis, société coopérative régie par la Loi des Syndicats de Québec (1906). Exposé sommaire des principales prescriptions statutaires. Québec — 1906.

Joseph-Nérée Bégin, *Souvenir de notre fête nationale à Lévis.* Lévis — 1906.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1906-07. Québec — 1906.

Sixième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec, 1906. Lévis — 1906.

1907

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1906-1907. Lévis — 1907.

Annuaire du collège de Lévis, troisième série, no 12, année académique 1906-1907. Lévis — 1907.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1907-08. Québec — 1907.

R. P. Pierre Pampalon, *Une fleur canadienne dans l'Institut de saint Alphonse ou Notice biographique du serviteur de Dieu le R. P. Alfred Pampalon.* Nouvelle édition. Ville Saint-Louis — 1907.

1908

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1907-1908. Lévis — 1908.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 1, année académique 1907-1908. Lévis — 1908.

La Congrégation de Notre-Dame de Lévis. Québec — 1908.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1908-09. Québec — 1908.

Septième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec, 1906. Québec — 1908.

1909

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 2, année académique 1908-1909. Lévis — 1909.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1909-10. Québec — 1909.

Huitième rapport de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec, 1906. Québec — 1909.

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1908-1909. Lévis — 1909.

1910

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1909-1910. Lévis — 1910.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 3, année académique 1909-1910. Lévis — 1910.

R. G. P., *Autour de la buvette.* Lévis — 1910.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1910-11. Québec — 1910.

J.-P. Lefranc, *Catéchisme des Caisses Populaires, sociétés coopératives d'épargne et de crédit, destiné à vulgariser l'idée de l'association coopérative* — 1910.

Neuvième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec, 1906. Québec — 1910.

1911

R. P. Hugolin, *Bibliographie des ouvrages concernant la Tempérance, livres, brochures, journaux, revues, feuilles, cartes, etc., imprimés à Québec et à Lévis.* Québec — 1911.

R. G. P., *Le grand menteur.* Québec — 1911.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1911-1912. Québec — 1911.

Dixième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec, 1906. Québec — 1911.

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1910-1911. Lévis — 1911.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 4, année Académique 1910-1911. Lévis — 1911.

L'abbé L. Dumais, *Oraison funèbre de Mgr Antoine Gauvreau, prélat de la Maison du Pape, etc., prononcée dans l'église de Saint-Roch de Québec le 2 mars 1911. Québec — 1911.*

1912

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1911-1912. Lévis — 1912.

Pierre-Georges Roy, *L'église paroissiale de Notre-Dame de la Victoire de Lévis. Notes et souvenirs. Lévis—1912.*

Pierre-Georges Roy, *Petit guide commercial de Lévis. Lévis — 1912.*

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 5, année académique 1911-1912. Lévis — 1912.

Statuts de la Caisse Populaire de Lévis, société coopérative régie par la loi des syndicats de Québec. Québec — 1912.

Poignée de conseils. Fascicule no 1. Lévis — 1912.

Alphonse Desjardins, *La Caisse Populaire I. Montréal — 1912.*

Alphonse Desjardins, *La Caisse Populaire II. Montréal — 1912.*

The Town of Lévis & Environs, P. Q., Canada, published by The Commercial Magazine Co., Limited. Montreal — 1912.

L'Annuaire des adresses de Québec et Lévis, etc., 1912-1913. Québec — 1912.

Alphonse Desjardins, *Les Caisses Populaires. Conférence donnée devant les délégués de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario le 15 février 1912. Ottawa — 1912.*

Onzième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec. Québec — 1912.

Douzième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec. Québec — 1912.

1913

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1912-1913. Lévis — 1913.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 6, année académique 1912-13. Lévis — 1913.

Catalogue de la Bibliothèque Paroissiale de Notre-Dame de Lévis. Québec — 1913.

Notice biographique du serviteur de Dieu, le R. P. Alfred Pampalon, de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur. Montréal-1913.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1913-14. Québec — 1913.

Treizième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1913.

1914

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1913-1914. Lévis — 1914.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 7, année académique 1913-14. Lévis — 1914.

La Caisse-Dotation de Notre-Dame de Lévis. Québec — 1914.

L'Annuaire des adresses de Québec & Lévis, etc., 1914-1915. Québec — 1914 (1).

Quatorzième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1914.

Alphonse Desjardins, *The Cooperative People's Bank (La Caisse Populaire).* New-York — 1914.

(1) De 1916-1917, à 1924-1925, l'*Annuaire des adresses* de Edouard Marcotte porte simplement le titre *Québec-Adresses*.

1915

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1914-1915. Lévis — 1915.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 8, année académique 1914-1915. Lévis — 1915.

Consécration de la ville de Lévis au Sacré-Coeur de Jésus, 25 juillet 1915. Lévis — 1915.

Chansonnier de Patronage. Lévis — 1915.

Quinzième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1915.

1916

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1915-1916. Lévis — 1916.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 9, année académique 1915-1916. Lévis — 1916.

Seizième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec. Québec — 1916.

1917

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1916-1917. Lévis — 1917.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 10, année académique 1916-1917. Lévis — 1917.

Collège de Lévis....Compositions littéraires. Québec— 1917.

Chants du Patronage. Deuxième édition. Lévis — 1917.

Manifeste de Alphonse Bernier dans la présente campagne électorale (élection fédérale du 17 décembre 1917).

Dix-septième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des Syndicats de Québec. Québec — 1917.

1918

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1917-1918. Lévis — 1918.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 11, année académique 1817-1918. Lévis — 1918.

Cité de Lévis. Règlement concernant les finances et l'imposition des taxes et licences. Lévis, mai 1918.

Liste des membres de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis. Québec — 1918.

1919

Mgr Elias Roy, *Liste alphabétique des membres du personnel du collège de Lévis, 1860 à 1919, et liste chronologique des directeurs.* Québec — 1919.

Deuxième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1918. Québec — 1919 (1).

R. P. Henri Stanislas, *Questions Ouvrières.* Lévis — 1919.

Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Lévis, 1918-1919. Lévis — 1919.

Annuaire du collège de Lévis, quatrième série, no 12, année académique 1918-1919. Lévis — 1919.

Mgr Elias Roy, *Liste alphabétique des anciens élèves du collège de Lévis membres du clergé séculier ou régulier.* Québec — 1919.

Lévis — Adresses. Villes et paroisses du comté de Lévis. Québec — 1919.

Dix-huitième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1919.

1920

Pierre-Georges Roy, Glanures lévisiennes. Premier volume. Lévis — 1920.

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 1, année académique 1919-1920. Lévis — 1920.

(1) Le premier rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des Anciens Elèves du collège de Lévis n'a pas été publié en brochure.

Troisième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1919. Québec — 1920.

Dix-neuvième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la loi des syndicats de Québec. Québec — 1920.

1921

Pierre-Georges Roy, *Glanures lévisiennes.* Deuxième volume. Lévis — 1921.

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 2, année académique 1920-1921. Lévis — 1921.

Règlement du cimetière Mont-Marie de la paroisse de Notre-Dame de Lévis. Lévis — 1921.

Quatrième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1920. Québec — 1921.

Grand banquet donné par les citoyens de Lévis en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Joseph Hallé, évêque titulaire de Pétrée et vicaire apostolique de l'Ontario Nord, à l'occasion de sa consécration épiscopale. Lévis — 1921.

Vingtième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la loi des syndicats de Québec. Québec — 1921.

Vingt-et-unième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1921.

1922

Pierre-Georges Roy, *Glanures lévisiennes.* Troisième volume. Lévis — 1922.

Pierre-Georges Roy, *Glanures lévisiennes.* Quatrième volume. Lévis — 1922.

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 3, année académique 1921-1922. Lévis — 1922.

J.-K. Laflamme, *La dette de la cité de Lévis; son fonctionnement depuis la fondation de la ville jusqu'à date.* Lévis — 1922.

Cinquième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1921. Québec — 1922.

Quinzième anniversaire de l'Oeuvre de Jeunesse de Lévis. Deuxième congrès des oeuvres de Jeunesse ouvrière, 18, 19, 20 juin 1922. Lévis — 1922.

Notice biographique du serviteur de Dieu, le R. P. Alfred Pampalon, de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur.

1923

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 4, année académique 1922-1923. Lévis — 1923.

Sixième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1922. Québec — 1923.

R. P. Plamondon, *Les Oeuvres de jeunesse ouvrière en congrès : 1920, St-Hyacinthe; Lévis, 1922. Québec — 1923.*

Vingt-deuxième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1923.

1924

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 5, année académique 1923-1924. Lévis — 1924.

Septième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1923. Québec — 1924.

Rapport annuel de l'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins du district de Québec. Publié sous la direction du conseil de l'Union. Lévis — 1924.

Vingt-troisième rapport général de la Caisse Populaire de Lévis régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1924.

Marcotte Québec et Lévis adresses (Directory), 1924-1925. Québec — 1924.

1925

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 6, année académique 1924-1925. Lévis — 1925.

Huitième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1924. Québec — 1925.

Emile Demers, Aux électeurs de la cité de Lévis. Lévis — 1925.

Biographie du docteur Narcisse Lacerte. Lévis — 1925.

Troisième rapport annuel de l'Union régionale des Caisse Populaires Desjardins du district de Québec pour l'exercice financier se terminant le 30 novembre 1925. Publié sous la direction du conseil de l'Union. Lévis — 1925.

Vingt-quatrième rapport annuel de la Caisse Populaire de Lévis fondée le 6 décembre 1900 et régie par la Loi des syndicats de Québec. Québec — 1925.

Marcotte Québec et Lévis Adresses (Directory). 1925-1926. Québec — 1925.

1926

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 7, année académique 1925-1926. Lévis — 1926.

Neuvième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1925. Québec — 1926.

Programme officiel de la Saint-Jean-Baptiste de Lévis. 13 juin 1926. Lévis — 1926.

Marcotte Québec et Lévis adresses, Enr. (Directory) 1926-1927. Québec — 1926.

25 ans. La Caisse Populaire de Lévis fondée jeudi le 6 décembre 1900, régie par la Loi des Syndicats de Québec. Vingt-cinquième rapport annuel du Conseil d'administration — 1926.

1927

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 8, année académique 1926-27. Lévis — 1927.

Manifeste de Cléophas Blouin, candidat à la mairie, mars 1927. Lévis — 1927.

Manifestes des candidats indépendants à l'échevinage à Lévis, mars 1927. Lévis — 1927.

Dixième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1926. Québec — 1927.

La Caisse Populaire de Lévis. Vingt-sixième rapport annuel du Conseil d'administration. Québec — 1927.

Marcotte Québec et Lévis adresses, enr. (Directory), 1927-1928. Québec — 1927.

1928

Antoine Roy, *L'oeuvre historique de Pierre-Georges Roy. Bibliographie analytique. Paris — 1928.*

Léon Roy, *Les "possibilités" de la région lévisienne pour l'établissement de nouvelles industries. Lévis — 1928.*

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 9, année académique 1927-1928. Lévis — 1928.

Marcotte Québec et Lévis adresses, enr. (Directory) 1928-1929. Québec — 1928.

Onzième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1927. Québec — 1928.

Lucien Serre, *Louis Fréchette, notes pour servir à la biographie du poète. Montréal — 1928.*

La Caisse Populaire de Lévis. Vingt-septième rapport annuel du Conseil d'administration. Lévis — 1928.

*Quatrième rapport annuel de l'Union régionale des Cais-
ses Populaires Desjardins du district de Québec pour l'exer-
cice financier se terminant le 31 mai 1927. Lévis — 1928.*

1929

Programme officiel, St-Jean-Baptiste de Lévis, 23 juin 1929. Lévis — 1929.

Banquet offert à M. H. E. Weyman par ses amis. Lévis — 1929.

Règlements de la Chambre de Commerce du district de Lévis. Lévis — 1929.

Liste officielle des membres de la Chambre de Commerce du district de Lévis pour 1928-29. Lévis — 1929.

Souvenir du cinquantenaire de fondation de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, Lévis, 1879-1929. Lévis — 1929.

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 10, année académique 1928-1929. Lévis — 1929.

Douzième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1928. Québec — 1929.

Liste des membres de la fanfare du collège de Lévis, 1879-1929. Lévis — 1929.

Elections municipales, 1929, ville de Lévis. Banquet offert à Son Honneur le maire Dr Jos. Leblond et aux échevins, lundi, le 8 avril 1929. Lévis — 1929.

Chambre de Commerce du district de Lévis. Rapport du président 1928-29.

La Caisse Populaire de Lévis. Vingt-huitième rapport annuel du Conseil d'administration. Lévis — 1929.

Marcotte Québec et Lévis adresses, enr. (Directory), 1929-1930. Québec — 1929.

1930

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 11, année académique 1929-1930. Lévis — 1930.

La Caisse Populaire de Lévis fondée jeudi, le 6 décembre 1900, par feu le commandeur Alphonse Desjardins. Vingt-neuvième rapport annuel du conseil d'administration. Lévis — 1930.

Marcotte Québec et Lévis, enr. (Directory), 1930-1931. Québec — 1930.

Liste des membres de l'Association des anciens élèves et de l'Union St-Joseph du collège de Lévis. 1915-1930. Lévis — 1930.

Treizième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1929. Québec — 1930.

La Chambre de Commerce du district de Lévis (Discours du président) — 1930.

1931

Pierre-Georges Roy, *Les rues de la cité de Lévis*. Lévis — 1931.

Annuaire du collège de Lévis, cinquième série, no 12, année académique 1930-1931. Lévis — 1931.

Quatorzième rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des anciens élèves du collège de Lévis pour l'année 1930. — 1931.

Comment établir votre budget avec l'aide de la Caisse Populaire Desjardins. Lévis — 1931.

Annuaire du collège de Lévis adresses, enr. (Directory) 1931-1932. Québec — 1931.

1932

Annuaire du collège de Lévis, Sixième série, no 1, année académique 1931-1932. Lévis — 1932.

Avec les tramways on arrive toujours à temps. Lévis — 1932

Marcotte. — *Adresses de Québec et Lévis Directory Reg's 1932-1933*. Québec — 1932.

Sans date

The Scenic South Shore.

Chants de Patronage. 3ème édition.

Scenic South Shore, Levis Ferry Company, Levis Tramways Company.

Corporation of the town of Levis.

Affaire des fourrures.

Le pedigree d'un veau.

Justice à qui de droit (Extrait du *Quotidien*). Lévis.

Bibliothèque Paroissiale Notre-Dame de Lévis.

N. B. La présente bibliographie n'est pas une nomenclature de tous les livres et brochures publiées à Lévis. Elle donne simplement la liste des livres et brochures publiés à Lévis ou ailleurs sur les hommes et les choses de Lévis. Elle est probablement incomplète. On nous obligerait en nous communiquant les titres des publications oubliées.

LES DEUX INTENDANTS ROBERT

A titre mnémorique, on peut signaler que deux personnages, nommés Robert, furent désignés à la charge d'intendant de la Nouvelle-France, mais que ni l'un ni l'autre ne traversa l'océan.

Puisonz quelques lignes de biographies dans un article de Régis Roy, (*B. R. H.*, 1903, pp. 50 et 53).

* * *

1 — Louis Robert, sieur de la Fortelle, fut nommé premier intendant de la Nouvelle-France en 1663. Il tergiversa pendant deux ans et comme il ne bougeait pas, on le remplaça en 1665 par Jean Talon qui devint effectivement notre premier intendant.

2 — Soixante ans plus tard, le 22 février 1724, Edme Robert, neveu du précédent, obtenait l'honneur de succéder à l'intendant Michel Bégon.

Le 24 juillet 1724, Edme Robert s'embarquait à la Rochelle, à destination de Québec, avec sa famille mais il expira peu après le départ du vaisseau (*ibid.*, p. 53).

* * *

Pourquoi l'aveugle Destin arrêta-t-il au seuil de notre histoire, deux hommes de même patronyme et de même souche?

E.-Z. MASSICOTTE

AUGUSTE TATIN

Voici une simple note qui permettra peut-être à M. Masicotte de poursuivre ses recherches à Montréal.

Le 21 avril 1840, Sophie, veuve d'Auguste Tatin, de Montréal, épouse Prosper Jobin, fournisseur de navires, de la même ville.

Comme la première femme de Tatin se prénomait Marie-Thérèse, il s'agit donc d'une seconde épouse du musicien. Je n'ai pas le certificat du mariage Jobin-Tatin, mais un *marriage bond* signé par le futur, par Louis Pion, rentier, et Louis Pion, fils, gentilhomme.

Maintenant, si je posais une question à mon tour ! Comment doit-on désigner ces *bonds* en français ? On ne trouve rien dans les dictionnaires anglais-français au sujet de ces obligations qui remplaçaient la publication des bans. Le dictionnaire Spiers et Surenne, traduit *marriage license* par dispense de bans. Le Clifton-Grimaud en fait autant. Cette traduction me paraît cependant fautive. La *License* n'est pas une dispense de bans mais simplement un permis de contracter mariage. Accompagnant cette *license* est un *bond*, c'est-à-dire une obligation par laquelle le futur époux et deux autres personnes témoignent qu'il n'existe aucun empêchement légal au mariage projeté et promettent, ou s'obligent, de payer une forte amende, soit 200 louis, à Sa Majesté au cas où leur représentation ne serait pas conforme à la vérité. Pourrait-on dire obligation matrimoniale ? Cela pourrait peut-être prêter à confusion. Je cherche encore.

Pour revenir à Tatin, le document dont il est question ci-haut lui donne la qualité de *dancing master*. *Sic transit...*

FRANCIS-J. AUDET

QUESTION

Dans le registre de Varennes, à la date du 28 novembre 1757, est inscrit l'acte de sépulture d'un sauvage *moraingant* nommé Jacques, qui appartenait à M. Bailleuil. Qu'était-ce qu'un sauvage *moraingant* ?

LEF.

LES JOURNAUX PUBLIES DANS LE BAS-CANADA
1764-1840

<i>Gazette de Québec</i>	1764	1842	Brown et Guilmore	Québec
<i>Montreal Gazette</i>	1778		Fleuri Mesplet	Montréal
<i>Quebec Magazine</i>	1792	1794	Wm. McCord	Québec
<i>British Amer. Register</i>	1803	1804	Anonimes	"
<i>Le Canadien</i>	1806		P. Bédard et autres	"
<i>The Quebec Mercury</i>	1806		Th. Cary	"
<i>Le Courrier de Québec</i>	1807	1809	Jacques Viger	"
<i>Canadien Courant</i>	1807	1833	N. Mower	Montréal
<i>Montreal Herald</i>	1809		Wm. Gray	"
<i>Le Vrai Canadien</i>	1810	1811	P. E. Desbarats	Québec
<i>Le Spectateur</i>	1813	1829	Chs. B. Pasteur	Montréal
<i>L'Aurore</i>	1815	1819	Bibaud et Delorme	"
<i>The Sun</i>	1815	1816	Lane et Bowman	"
<i>Anti-Jacobin Review</i>	1816	1816	Sherwood et Heney	"
<i>Gazette des Trois-Riv.</i>	1817	1822	Ludger Duvernay	Tr.-Riv.
<i>L'Abeille Canadienne</i>	1818	1819	Henri Mezière	Montréal
<i>Montreal Times</i>	1819	1820	Bowman et Sparach	"
<i>Courrier du Bas-Canada</i>	1819	1820	Bibaud et Delorme	"
<i>La Gazette Canadienne</i>	1819	1819	John Quilliam	"
<i>The Western Star</i>	1819	1820	Dr. Smith	"
<i>Quebec Telegraph</i>	1820	1821	Robert Christie	Québec
<i>Monthly Magazine</i>	1821	1822	David Chisholm	Montréal
<i>La Sentinelle</i>	1822	1822	Anonimes	Québec
<i>Quebec Official Gazette</i>	1822		Campbell & Fisher	"
<i>Canadian Review</i>	1822	1823	H. H. Cunningham	Montréal
<i>British Colonist</i>	1822	1833	S. H. Dickerson	Stantead
<i>Le Constitutionnel</i>	1823	1825	Ludger Duvernay	Tr.-Riv.
<i>Canadian Spectator</i>	1824	1829	Jocelyn Waller	Montréal
<i>Bibliothèque Canadienne</i>	1825	1830	Michel Bibaud	"
<i>Gazette de St. Philippe</i>	1826	1826	Messire Pigeon	St. Philippe
<i>L'Argus</i>	1826	1827	Ludger Duvernay	Tr.-Riv.
<i>Medical Journal</i>	1826	1827	X. Tessier, M D.	Québec
<i>Quebec Star</i>	1826	1829	M. Wilkie	"
<i>La Minerve</i>	1827	1842	Ludger Duvernay	Montréal
<i>The Examiner</i>	1827	1828	Henry Crampton	"
<i>The Vindicator</i>	1929	1837	Daniel Tracey, D. M.	"

<i>L'Observateur</i>	1930 1831	Michel Bibaud	"
<i>Ladies Museum</i>	1932 1833	Mme Gosselin	"
<i>L'Ami du Peuple</i>	1932 1840	Leclere et Jones	"
<i>Magazine du Bas-Canada</i>	1932 1834	Michel Bibaud	"
<i>St. Francis Courier</i>	1932-183	C. W. et D.W. Tolford,	Sherb.
<i>Daily Advertiser</i>	1833 1835	Chapman et Revans	Montréal
<i>The Settler</i>	1833 1833	Adam Thom	"
<i>L'Impartial</i>	1834 1834	M. Jaumenne	Laprairie
<i>Canada Recorder</i>	1834 1834	J. G. Bull	Montréal
<i>Farmer's Advocate</i>	1834 1837	Walton et Gaylord	Sherbrooke
<i>The New Montr. Gazette</i>	1834 1835	A. Ferguson	Montréal
<i>L'Abeille Canadienne</i>	1834 1835	H. Garneau	Québec
<i>L'Echo du Pays</i>	1834 1836	P D Debartzch	St. Charles
<i>Missisquoi Post</i>	1834 1836	Sol Bingham	Stanbridge
<i>The Laprairie Courier</i>	1835 1835	Leed et Lan	Laprairie
<i>The Gleaner</i>	1935 1836	D. McDonald	Montréal
<i>Missisquoi Standard</i>	1935 1839	J. D. Gilman	Freleighsbur
<i>Morning Courier</i>	1935	T. M. Smith	Montréal
<i>The Irish Advocate</i>	1835 1836	M.McGoran et C.	"
<i>Journal du Commerce</i>	1835 1835	Leclere et Jones	"
<i>The Morning Sun</i>	1935 1835	Robert Weir	"
<i>The True Briton</i>	1835 1835	Tobby et Stratern	"
<i>Montreal Transcript</i>	1836	Lovell et Mc Donald	"
<i>The Globe</i>	1837 1837	John Jones	"
<i>Le Glaneur</i>	1837 1837	Boucher Belleville	St.Charles
<i>Township Reformer</i>	1837 1837	E. Phelps	Stanbridge
<i>Le Populaire</i>	1837 1837	Gosford, Debartzch	Montréal
<i>Sherbrooke Gazette</i>	1837 1837	Tobt. Armour, jun.	Sherbr.
<i>Canadian Patriot</i>	1837 1838	H. F. Blanchard,	Stanstead
<i>Le Libéral</i>	1837 1837	Bouchette & Hunter,	Québec
<i>Le Fantasque</i>	1837 1845	Aubin et Gaspé,	"
<i>Quebec Transcript</i>	1837 1840	Cowan et fils	"
<i>La Quotidienne</i>	1837 1838	Lemaitre	Montréal
<i>Le Temps</i>	1838 1838	"	"
<i>The Express</i>	1838 1838	Chapin & Blanchard	"
<i>L'Etoile du Bas-Can.</i>	1838 1838	Romuald Cherrier	"
<i>Le Courier Canadien</i>	1838 1838	Houlée & Gérard	"
<i>L'Aurore des Canadas</i>	1838 1845	F. Cinq-Mars	"

<i>Litterary Garland</i>	1838	John Lovell	“
<i>Canadian Colonist</i>	1839	Aylwin & Jacques	Québec
<i>Commercial Messenger</i>	1840	John Gibson	Montréal
<i>La Canadienne</i>	1840 1840	Jacques Al. Plinguet	“
<i>Canada Times</i>	1840	Pas encore connus (1)	“

SUPERIEURS DU SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

- Messire Antoine Girouard, fondateur, 1811.
 Mgr Jean-Charles Prince (directeur), 1831-40.
 Mgr Joseph Larocque, 1er supérieur, 1840-47.
 Mgr Joseph-Sabin Raymond, 2e supérieur, 1847-53;
 1859-83.
 Messire Isaac Desaulniers, 3e supérieur, 1853-59.
 M. le chanoine Jean-Rémi Ouellette, 4e supérieur, 1883-
 92; 1901-1904.
 M. le chanoine Jude-Amédée Dumesnil, 5e supérieur,
 1892-1901.
 Mgr C.-Philippe Choquette, 6e supérieur, 1904-1913.
 M. le chanoine Zoël Decelles, 7e supérieur, 1913-20.
 M. le chanoine Léon Pratte, 8e supérieur, 1920 à 1930.
 M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, 9e supérieur,
 1931.

SUPERIEURS DU COLLEGE SAINT-ALEXANDRE,
 POINTE GATINEAU

- R. P. Amet Limbour, 1905.
 R. P. Joseph Oster, 1905-1908.
 R. P. Henri Van Haecke, 1908-1909.
 R. P. Albert David, 1909-1911.
 R. P. Joseph Burgsthaler, 1911-1921.
 R. P. René Piacentini, 1921-1923.
 R. P. Gustave Le Gallois, 1923-1928.
 R. P. Paul Droesch, supérieur actuel.

(1) *La Canadienne*, 22 octobre 1840.

MEMOIRE POUR LA DECOUVERTE DE LA MER
DE L'OUEST, DRESSE ET PRESENTE EN AVRIL
1718 PAR BOBE, PRETRE DE LA CONGREGA-
TION DE LA MISSION (JOINT A SA LETTRE
DU 31 JANVIER 1722)

Les Espagnols, les Francois, les Anglois et les Sauvages parlent depuis longues années d'une mer à l'Ouest de l'Amérique qui la sépare de la Chine et du Japon, quoy que les François à raison de la Nouvelle France dont ils sont les maitres aient plus d'intérêt et de facilité à découvrir cette mer que les Espagnols et les Anglois, cependant ils sont encore à ce sujet dans une ignorance de laquelle il est d'autnt plus de leur honneur de sortir au plutot qu'ils le peuvent faire très aisement.

Un ordre du Roy et une dépense de rien suffisent pour procurer ce grand bien.

Il est très certain qu'il y a une mer entre l'Amérique et l'Asie et que cette mer est connue jusqu'au 43^{eme} degré de latitude Nord.

Une petite Isle, les Hollandois ont donné a ce Détroit le nom d'Uriez et ont appellé la petite Isle l'Isle des Etats, je croy que ce détroit est le même que d'autres ont appellé le détroit d'Aniau.

Après avoir passé ce détroit on entre dans un grand golfe qui doit etre appellé golfe d'Amour et non pas la mer d'Amour; ce golfe a du coté du sud la côte septentrionale de la terre d'Yceo, du coté de l'ouest de Tartarie, et du costé de l'Orient les costes de la Bourbonie dont les terres ferment le golfe en se joignant à celles de Tartarie par le Nord vers le 65^{eme} degré c'est pour cela que les Hollandois ne pourront jamais par le Nord aller au Japon et à la Chine.

C'est par cet endroit que les Tartares et quelques Israelites de la dispersion fait par Salmanasar ont passée dans l'Amérique Septentrionale, plusieurs manieres, coutumes et opinions des sauvages de la Nouvelle France, prouvent qu'ils viennent des Tartares et des Israelites Tartarisés, ce qui prouve encore cette route c'est que les Scioux ressemblent de visage aux Tartares.

La Coste Méridionale de la Bourbonie qui commence au Détroit d'Uriez est presque toujours parallele au 45^{eme} degré jusqu'à la Nouvelle France, à laquelle suivant quelques une elle est contigue, et de laquelle selon quelques autres elle est séparée par un Détroit venant de la Baye d'HUDSON à l'endroit appelée Newtra va se rendre dans la grande Mer vers le Cap Blanc, mais ils se trompent.

Il y a véritablement un Détroit que de l'endroit appelé Newtra s'enfonce dans les terres, mais au lieu de prendre son cours au Sud Ouest et de venir se rendre dans la Mer de l'Ouest au dessous de la Bourbonie au Cap Blanc, il va par le Nord Ouest communiquer a la Mer Glacial au dessus de la Bourbonie, c'est ce qui se prouve par la relation de Monsieur Jérémie qui a demeuré vingt ans au fort Bourbon, dont il a été commendant pendant six années jusqu'a ce que par ordre de la Cour il l'a rendue aux Anglois conformement a la Paix d'Utrecht.

Ainsy il est certain que

Les vaisseaux Espagnols qui tous les ans vont d'Acapulco en Amérique, Scitué au Seizieme degré 45 minuttes aux Philippines en Asie scituées entre le dixieme et le vingtieme degré, sont une preuve assurée que par ses hauteurs, il y a une mer entre l'Amérique et l'Asie.

Le Père Taillandier, Jesuite, qui l'an 1708 a fait le voyage d'Acapulco a Manille, dit dans la relation de son voyage imprimée, dans le Tome des lettres Edifiantes que le retour de Manille a Acapulco est difficile et long, quelque fois d'élever jusqu'aux trentieme et mesme jusqu'au 39^{eme} degré pour éviter les vents alisés qui portent d'Acapulco a Manille entre les Tropiques et aux environs et que par ces hauteurs on voit toujours des oiseaux, cela prouve certainement qu'il y a toujours mer sans aucune interruption depuis la Chine et le Japon jusqu'a l'Amérique depuis le dixieme jusqu'au 39^{eme} degré de latitude, et que dans cette vaste mer il y a des Isles d'ou viennent ces oiseaux.

Nota... J'ay fait pour addition a ce Mémoire une relation de la decouverte de cette coste depuis la pointe Méridionale de la Californie jusqu'au Cap Blanc.

La découverte du Cap Mendo... au 41^{eme} degré trente minutes et celle du Cap Blani au 43^{eme} degré faite par Martin D'Aguillard, capitaine de frégate, envoyé par le comte de Monterey, Vice Roi du Mexique, pour reconnoître les costes de la Californie prouve que cette mer s'étend jusqu'aux 43^{eme} degré du coté de l'Amérique.

Du coté du Japon cette mer s'éleve aussi jusqu'au 45^{eme} puisque ce ne fut qu'à cette hauteur que d'où Jean de Gama, allant de la Chine à la Nouvelle Espagne, trouva la terre qu'il suivit lontems de l'ouest a l'est, apres quoy il fit route au Sud Est pour se rendre a Acapuleo.

Cette terre découverte

Premierement Par Gama qui ne luy donna point de nom fut depuis appelée par les Hollandois Terre de la Compagnie et moi je la nomme Bourbonie. elle a à son Occident la terre d'Yceo, et la partie Septentrionale du Japon dont elle est séparée par un petit Détroit au milieu duquel il y a la Bourbonie n'est séparée de la Nouvelle France par aucune mer ni par aucun Détroit. mais qu'elle est un meme Continent avec la Tartarie.

Par conséquent il est assuré que si l'on marche toujours entre le 47^{eme} et le 70^{eme} degré de latitude on ne trouvera point la mer que l'on ne soit arrivée au Golfe d'Amour, lequel est formé par les terres du Japon, de la Tartarie et de la Bourbonie dans lequel on entre par le Détroit d'Uriez qui sépare le Japon de la Bourbonie. Cependant si de la Nouvelle France étant entré dans la Bourbonie par la hauteur de 48 ou cinquante degré on détourne au Sud et que l'on y dirige sa route, on trouvera bientôt la mer et la Coste Méridionale de la Bourbonie.

Mais le chemin le plus court et le plus commode pour aller à la Mer de l'Ouest c'est de remonter le Missoury ou la Riviere Monigoua, celle de Saint Pierre ou le Micissipi jusqu'à leurs Sources, alors étant à la hauteur des terres on trouvera des rivieres qui prenant leur cours a l'ouest, vont se rendre vers le Cap Blanc dans la grande Mer de l'Ouest, immédiatement ou médiatement après avoir passée par quelques

Lacs. Des Sauvages ont dit au Sieur Turpin que les rivières qui par delà la Source du Micissipi ont leurs cours vers l'ouest vont se rendre dans un grand Lac, je croy que ce Lac sort une grande rivière qui va se rendre dans la mer proche le Cap Blanc, je ne crois pas que la mer soit éloignée de plus de deux cent lieues de la Source du Micissipi et du Missouri.

Pour prouver l'existence et la situation de la mer de l'Ouest je n'ay point recours à ce que les sauvages du Canada disoient aux François, il y a plus de soixante ans, car depuis ce temps là on a découvert bien du pays à l'ouest, on n'a point encore de connoissance certaine de la mer, laquelle cependant on connoitroit depuis longtems si elle eut été aussi proche que disoient autre fois les sauvages, ils vousloient parler des Lacs de la Baye d'Hudson et du Golfe Mexique dont ils avoient entendu faire recit par d'autres sauvages.

Pour ce qui est de Quivira et de tout ce que l'on en dit je crois que ce sont de belles imaginations des Espagnols, semblables à celles qu'ils ont eu et qu'ils ont peut estre encore du Lac Parme, de la ville de Manoa, D'Elderado et du Royaume du Roy Doré dans la Gaogane; les voyageurs François de la Louisianne ont parcouru tous les pays ou on place Quivira, et cependant ils n'en ont point entendu parler.

Monsieur Lemaire qui depuis douze ans demeure dans la Louisianne en qualité de Missionnaire apostolique et de vicaire général de Monseigneur l'Evêque de Quebec est un homme d'esprit sçavant même dans la Geographie qui connoit le pays par luy même et par les voyageurs et par les sauvages, dit que Quivira est une imagination que tous les pays qui sont entre le Micissipi et le Rio branco jusqu'au 44^{eme} degré sont très connus des François et que cependant ils ne savent rien de Quivira, ni par eux mêmes ni par les Espagnols, ni par les sauvages.

Ce que le baron de la Hontan dit aussi du chemin pour aller à la Mer de l'Ouest est mal imaginé, ou bien il a mal pris ce que les sauvages ont dit, ce qui arrive souvent quand on ne s'entend pas les uns les autres et que l'on ne parle que par signes à des sauvages.

Il dit qu'après avoir remonté la Rivière Longue jusqu'à sa source on la quitte et l'on trouve une autre rivière qui va à

l'ouest et qui vers le..... degré, tombe dans un lac d'eau salée large de trente lieues qui en a plus de trois cents de tour s'étendant du Nord au Sud que son embouchure qui est bien loin du côté du Sud n'a que deux lieues de large, qu'il y a environ cent villes autour de ce grand Lac d'eau salée, que l'on navigue dessus avec des grands batteaux, mais on ne comprend rien de ce qu'il dit si on le prend a la lettre, car les rivières et les Lacs du côté du Sud ne doivent point conduire a la grande mer de l'Ouest, mais dans le Golfe de Californie.

Je croy qu'il y a une rivière qui venant du Sud se jette dans le haut du Missouri qu'après avoir remonté cette Rivière du Sud, on fait un portage et on trouve une grande Rivière nommée Colorado qui aiant sa source au Nord Est vers le 42^{eme} degré de latitude prend son cours au Sud Ouest, qu'après un cours d'environ cent lieues, elle forme un petit Lac duquelle elle sort et va vers le 31^{eme} degré et demi se jeter dans un Lac ou baie large d'environ sept ou huit lieues et longue d'environ quarante lieues et par cette baie se décharger dans le Golfe de Californie, lequel Golfe de Californie a communication avec la grande Mer par le vingt troisième degré, a peu près.

Je pense que c'est de cette Rivière Colorado, de cette baie ou Lac, de ce golfe, dont les sauvages ont parlé au Pere Marquet et aux Sieur Joliette et La Hontan, en effect tout ce qu'ils en disent a plus de rapport avec le Golfe de Californie ou bien a la Mer qui est a l'ouest de la Californie qui sont aux Indiens de la source du Missouri qu'à la Mer qui est à l'ouest de la source dudit Missouri.

Je crois que pour se former une idée raisonnable sur la mer et les terres qui sont a l'ouest du Micissipi, il faut, jusqu'à ce qu'on en ait fait la découverte, s'en tenir à ce que le Pere Hennepin, Récollet, le Sieur La Motte, Commandant a Michilimachinac puis au Détroit, et enfin Gouverneur de la Louisiane, le Sieur Lesueur et le Sieur Jérémie, Commandant du Fort Bourbon dans la Baye d'Hudson, le Sieur Turpin, et sur ce que tous les voyageurs en ont dit depuis peu d'années et en disent encore aujourd'huy sur le récit des sauvages, enfin sur ce qu'en dit Monsieur Le Maire dans le beau Mémoire qu'il a envoyée a la Cour l'année dernière 1717; ces idées doi-

vent être bien plus justes que celles que l'on avoient il y a cinquante ans par ce que l'on connoit présentement bien des pays à l'ouest que l'on ne connoissoit point alors.

Le Pere Louis Hennepin, Récollet, étant en 1680 chez les Issati à soixante dix lieues à l'Est du Micissipi, et à soixante dix lieues au Nord Ouest du Lac Supérieur environ au 52^{eme} degré de latitude et au 274^{eme} degré de longitude selon ledit Pere Hennepin, mais depuis ont reconnu que les Issati sont environ au 47^{eme} degré de latitude, et environ au 282^{eme} degré de longitude, c'est la position que leur donne Monsieur de l'Isle fameux géographe, il arriva chez les Issati quatre sauvages en ambassade.

Ils venoient, dit le Pere Hennepin, de plus de cinq cents lieues du côté de l'Ouest. Ils dirent : Premièrement que leur pays est du côté du Soleil couchant à l'égard des Issati, lesquels sont à leurs Orient.

Secondement : Ces Ambassadeurs dirent que pendant quatre lunes, ils avoient toujours marché sans s'arreter que pour dormir et tirer à la chasse de quoi subsister.

Troisièmement : Ils assurerent qu'ils n'avoient dans leur route rencontré aucun Lac, aucune Mer, ni aucun Déroit.

Quatrièmement, Ils nous ont encore assuré qu'il y a fort peu de forests dans les pays par lesquels ils avoient passé, pour se rendre au lieu où nous estions, dit le Père Hennepin, et qu'ils étoient quelquefois obligées de faire du feu avec de la fiente de taureaux sauvages pour cuire de la viande dans les pots de terre dont ils se servent, n'en ayant et n'en connoissant point d'autres.

Cinquièmement : Ces quatre Ambassadeurs dirent ausy, que les Assinipoels ne sont éloignées des Issati que de six ou sept journées du côté du Nord Est.

Sixièmement : Que toutes les Nations de leur connoissance qui sont à l'Ouest et au Nord Ouest n'ont aucun grand Lac aux environs de leur vaste paie, mais seulement des rivieres qui descendent du Nord aux travers des Nations voisines de leurs confins du côté du grand Lac c'est à dire de la mer, selon la maniere de parler des sauvages, laquelle mer doit être celle de la coste Méridionale de la Bourbonie.

Que là, il y a des hommes d'une petite stature comme les peuples les plus avancées les en avoient assurées et que toutes les Nations qui sont au delà de leur pays et qui sont les plus proches d'eux, habitent dans des prairies et dans des campagnes immenses où on trouve quantité de taureaux sauvages, de Castors qui sont plus gris que ceux du Nord dont le poil tire plus sur le noir, et plusieurs autres bestes fauves qui fournissent de très belles pelleteries.

Ces quatre Ambassadeurs aiant exécutée leur commission, les Issatis leur donnerent la chasuble de brocard du Père Hennepin, laquelle ils emportèrent dans leur pays.

Monsieur de La Motte, dans le Memoire qu'il a fait et présenté à la Cour, lorsqu'il étoit Commandant de Missilimachinac et doub j'ay une copie, dit :

Premierement : Que la Riviere Saint Pierre qui vient de l'ouest tomber dans le Micissipi, dans le pays des Scioux, a mille lieues de cours, qu'elle n'est point rapide, qu'elle peut porter des barques, que si elle a sa source dans un Lac scitué sur une hauteur comme il y a toute apparence, sans doute il sort quelqu'autre riviere de ce Lac qui prenant son cours vers l'ouest, se rend dans la mer de l'Ouest.

Mais Monsieur de La Motte n'étoit pas bien informé de la longueur de la Riviere de Saint Pierre, j'ay appris du Sieur Turpin, Canadien, qui a hiverné au fort Le Sueur sur cette riviere et qui remonte quarante lieues qu'elle n'a que quatre vingts lieues de cours, il est certain qu'elle n'en a pas davantage.

Deuxiemement, Monsieur de La Motte dit encore que le pays des Scioux il y a une grande Riviere qui n'est point rapide, capable de porter une barque dans tout son cours qui est de mil lieues qui descend vers l'ouest, et bordée des deux costés de prairies immenses semées de petits bosquets.

Je crois que cette Riviere est la meme dont parle Monsieur Jérémie et par laquelle on peut entrer par la Riviere du Cerf en faisant un petit portage, et que cette riviere va tomber dans un Lac et de là se rendre dans la Mer de l'Ouest proche le Cap Blanc.

Troisiemement : Monsieur de La Motte, dans un autre endroit dit que la source du Micissipi est encore inconnue,

mais qu'il y a apparence qu'elle tire son origine d'un Lac du-
quelle sort une autre Rivierre qui va au Nord se rendre dans
le Lac des Assinipoels, duquel sortent plusieurs rivierres qui
vont se rendre dans la Baye d'Hudson.

Il dit que les Sauvages appellent le Lac des Assinipoels
le grand pere de tous les autres Lacs voulant dire par cette
expression qu'il est incomparablement plus grand que tous les
autres Lacs, Monsieur Jérémie dit que les sauvages appellent
cela Michinipi, c'est a dire grande eau, parce qu'il est le plus
grand de tous les Lacs de ces quartiers la, il a six cents lieues
de tours.

Les Assinipoels disent qu'a pres avoir traversé par les
Lacs et rivierres pendant cent jours de marche en allant vers
le soleil couchant, on trouve l'eau salée apres quoy, disent ils,
il n'y a plus de terre; cela étant ce ne pouroit estre que la Mer
de l'Ouest.

Monsieur Jérémie a demeuré au Fort Bourbon dans la
Baye d'Hudson depuis l'an 1694 jusqu'en l'année 1714 qu'il
remit le fort aux Anglois par ordre du Roy en exécution de la
paix d'Utrecht; les quatorze premieres années il y a demeuré
en qualité d'Enseigne, de Directeur du Commerce et d'Inter-
prete des langues sauvages; les six dernieres années, il y a
demeuré en qualité de Commandant.

Je dis cecy pour faire conoistre Monsieur Jérémie et que
le long tems qu'il a demeuré au Fort Bourbon, sa qualité d'In-
terprete et de commandant, son expérience, son mérite, et la
grande connoissance qu'il a du pays, obligent les personnes
raisonnables a ajouter fois a ce qu'il dit, des pais qui sont a
l'ouest de la Baye d'Hudson, dans un mémoire qu'il a fait sur
ce sujet, il est tres curieux, j'en ay une copie.

Après avoir fait la description de la Riviere Danoise et
du Loup marin, et d'un Détroit par lequel la Baye d'HUDSON
a communication avec la Mer du Nord ou glaciale, au dessus
de la Bourbonie.

Il fait une longue description de la rivierre de Bourbon,
de son cours, et de cinq ou six Lacs avec lesquels elle a com-
munication.

Enfin, il dit que dans un de ces Lacs nommé Tacamami-
ouen il tombe une grande rivierre que l'on nomme la Rivierre

du Cerf laquelle vient du Nord, que par cette Rivierre on en peut joindre une autre qui portent son courant du costé de l'ouest, au lieu que toutes les autres rivierres de ces quartiers la ont leur décharge ou dans la Baye d'Hudson, ou dans la grande Rivierre de Canada.

Enfin que de ce Lac Tacamamiouen, sort une Rivierre qui va tomber dans le Lac des Chiens lequel n'est pas éloigné du Lac Supérieur.

“ J'ay fait tout mon possible, dit Monsieur Jérémie, pendant que j'ay resté au Fort Bourbon pour envoyer des sauvages de ce coté sçavoir s'il n'y auroit point quelque Mer dans laquelle se décharge cette riviere qui coure a l'ouest, mais ils ont guerre contre cette nation qui leur barre le passage” ce sont les Scioux Occidentaux qui sont toujours en guerre avec les Assenipoels qui etant originairement de la Nation des Scioux, Se sont séparés d'eux et retirez au Nord Est.

(En 1719 les François ont engagé les Scioux a faire la paix avec les Assenipoels et les Christinaux contre qui ils étoient en guerre, ce qui facilitera la découverte de la Riviere qui court a l'ouest).

J'ay interrogé des prisonniers de cette nation que nos sauvages avoient amenez exprez pour me les faire voir, c'étoient des prisonniers Scioux amenez par des Assenipoels.

Les prisonniers Scioux m'ont dit avoir guerre contre une autres Nation beaucoup plus éloignée qu'eux dans le Ouest et que ceux de cette Nation disent avoir pour voisins des hommes barbus qui se fortifient avec de la pierre et se logent dans des maisons de pierre, usage que les sauvages n'ont pas.

Ils disent que ces hommes portant barbes, ne sont point habillés comme eux et qu'ils se servent de chaudières blanches, je leur montré une tasse d'argent et ils me dirent que c'étoient de cela même dont les autres leurs avoient parlé, ils disent aussi que ces gens la cultivent la terre avec des outils de ce métal blanc de la manière qu'ils dépeignent le grain que ces gens la cultivent, il faut que ce soit du maïs.

Le Sieur Alexandre Turpin dont je parle en plusieurs endroits de ce mémoire, est un Canadien de Montréal qui a beaucoup voyagé dans le Canada chez les Iliinois, sur le Mississipi et dans la Louisiane, et qui a passé deux hivers au fort

Lesueur sur la Rivière Saint Pierre, laquelle il a remonté quarante lieues ; depuis quatre ans je suis en commerce de lettres avec luy, je luy ai fait quantité de questions auxquelles il a répondu exactement selon ce qu'il savoit et ce qu'il a appris des voyageurs françois et des sauvages, d'où j'ay tiré beaucoup de lumieres, desquelles je me suis servi utilement pour faire ce Mémoire.

Le Pere Marquet, Jesuite, qui dès l'année 1673 alla avec le Sieur Jolliet dans le Missouri dit dans sa relation que le Missouri vient du Nord Ouest, qu'a quelques lieues de sa source on trouve la source d'une rivierre qui va s'étendre dans un petit Lac vers le Sud Ouest, que de ce Lac il sort une grande et profonde Rivierre qui va a l'ouest se jetter dans la Mer.

Conclusion

De tout ce que j'ay dit jusqu'a présent je conclus.

Premierement : Qu'il y a certainement une mer entre le Japon et l'Amérique jusqu'a la hauteur du 45^{eme} degré.

Secondement : Qu'au dessus du 45^{eme} degré jusqu'environ le 70^{eme} degré les terres de l'Amérique vont jusqu'au Détroit d'Uriez qui les sépare du Japon du coté du Sud en remontant au Nord elles forment le Golfe d'Amour et par le 65^{eme} degré environ, elles touchent a la Tartarie.

Troisiemement : Que c'est par l'endroit par lequel la Tartarie touche à l'Amérique que les Tartares et les Israelites de la dispersion faite par Salmanazar tartarisés, ont passé dans l'Amérique Septentrionale pour la peupler, en effet les moeurs et les coutumes de ces Américains tiennent beaucoup des moeurs et des anciennes coutumes de ces anciens Tartares et des Israelites Tartarisés.

Vers l'an du monde 3236 c'est a dire 748 avant la naissance de Jésus-Christ, Salmanazar envoya les dix Tributs chez les Medes et a Cog et Magog, c'est a dire dans la grande quartarie, d'où plusieurs Israelites poussant toujours a l'ouest sont entrés dans l'Amérique par la Bourbonie, d'autres ont été à la Chine où depuis peu on a découvert une Sinagogue plus anciennes que la naissance de Notre Seigneur.

Il est impossible de sçavoir précisément quand l'Amerique Septentrionale a commencé d'être habitée, mais il est certain que ces premiers habitans sont des Tartares et qu'environ trois cents ans avant la naissance de Jésus Christ, quelques Israelites de la dispersion faite par Salmanazar, tartarisés parmi les Tartares et meme des plus grossiers et des plus ignorans, passerent dans l'Amerique ou ils porterent leurs coutumes qui mêlées avec celles des Tartares Américains ont produit les moeurs et les coutumes que l'on voit aujourd'huy dans les habitans de l'Amerique Septentrionale.

Voicy quelques unes des raisons qui prouvent mon sentiment sur les Américains.

Premierement : Ont quelques idées confuses de Dieu qu'ils appellent Manitou ou Esprit, ils en ont aussi de la création et du déluge.

Secondement : La coutume qu'ils ont de chanter leurs beaux faits semble venir des Israelites parmi lesquels ces sortes de cantiques étoient fort en usage. Le Cantique de Moise après le passage de la Mer Rouge, celui des trois enfants dans la fournaise de Babilone, celui d'Anne au septieme Chapitre du premier Livres des Roys, celui d'Isaïe, chapitre douzieme, celui d'Habaoue, chapitre troisieme, celui d'Ezechiel, chapitre troisieme, d'Isaïe un autre encore de Moyse au Deuteronomie, chapitre trente deux, le Magnificat de la Sainte Vierge, le Benedictus de Zacharie, le Nunc dimittis, de Siméon et plusieurs autres en sont des exemples.

Troisiemement : Les Israelites étoient persuadez que Dieu leur parloit dans leurs songes, les sauvages sont dans la meme persuasion et qu'alors c'est l'esprit qui leur parle.

Quatriemement : Les Sauvages respectent les serpens, cela vient sans doute de ce que les Israelites leurs ont appris du sergent qui parla a Eve, du Serpent d'airin que Moyse éleva dans le camp et des Serpens qui firent mourir tant de monde.

Cinquiemement : Ne peut on pas dire que la coutume que les sauvages ont de bruler leurs ennemis vient de celles que les Israelites avoient de bruler ceux qu'ils sacrifioient a Moloch

Sixièmement : Les Sauvages enlèvent la chevelure a leurs ennemis, je crois qu'ils l'ont appris des Israelites qui étoient dans cette usage comme Moÿse nous l'apprend à la fin du trente deuxième Chapitre du Deuteronomie où il dit: *De cruore occisorum* et de *Captivitate Nudati immicorum Captis*.

Septièmement : Les filles et les femmes sauvages a l'imitation des filles et femmes Israelites se séparent dans le tems de leurs incommodités, lorsqu'elles sont enceintes et nourrices elles s'abstiennent du commerce conjugal ce qu'elles ont appris sans doute des Israelites.

J'en pourois dire davantage sur l'origine des sauvages, mais je le réserve pour une dissertation que je feray sur ce sujet.

Quatrièmement; Je conclus que l'on ne sçait pas au juste de quelle étendue est cette mer, et quelle distance il y a entre la Cote Occidentale de l'Amérique et le Japon, que cependant on peut conjecturer raisonnablement ce qui en est.

Selon le sentiment des plus habilles géographes la coste orientale du Japon est par environ les 165^{eme} degré de longitude, et le Cap Blanc sur la Coste Occidentale de l'Amérique est par le 2⁰^{eme} degré, de sorte qu'entre ledit Cap Blanc et le Japon il y a degrés de distance lesquels degrés par latitude du 45^{eme} degré ne sont chacun que d'environ douze lieues, ainsy degrés a douze lieues chacun font en tout 1020 lieues de distance entre l'Amérique et le Japon.

Cinquièmement : Que supposé comme il est moralement certain que le Cap Blanc soit par le 250^{eme} degrez de longitude et que les sources du Micissippi et du Missouri soient comme le disent les voyageurs francois par les 275 degrés de longitude ce qui est douteux, de la source du Missouri, mais ce qui est certain de la source du Micissippi.

De là, dis-je, supposé il est certain qu'il n'y a que vingt cinq degrés de longitude de distance entre les sources de ces rivieres et le Cap Blanc, lesquels vingt cinq degrés par cette latitude font trois cents lieues a douze lieues par chaque degré.

Par conséquent, il n'y a des sources du Missicipi et du Missouri jusqu'au Cap Blanc que trois cents lieues qui est une

distance peu considérable et du Cap Blanc au Japon 1020 lieues par mer, ceci ne peut être nié ny ayant rien de plus démonstratif.

La langue des Scioux n'a aucun rapport a celle des autres nations, mais elle a des prononciations chinoises, on m'a dit que l'on a vu dans leurs pays une Chinoise, on m'a dit aussi qu'un Jésuite avoit vu a la Chine une femme de l'Amérique Septentrionale qui de nations en nations avoit été menée à la Chine sans avoir passé aucune mer.

Les Scioux disent qu'ils ont vu la mer de l'Ouest de leur pays et dessus cette mer des navires sur lesquels ils ont vu des hommes qui avoient de longues robes; il faut que ces hommes soient des Tartares ou des Japonais ou des Chinois, ce qui est certain, c'est que les Scioux ont connoissance d'une mer a l'ouest de leur pays.

Sixièmement : Je conclus donc comme une chose certaine que les sauvages Scioux ont véritablement ou par eux memes ou par d'autres sauvages connoissance de la Mer de l'Ouest, qu'ils ont vu des navires sur cette mer qu'ils ont vu la coste des maisons de pierre et des hommes barbus avec des vestes et des bonnets, que ces hommes cultivent la terre, etc.

J'ay lu attentivement la conquête de la Chine écrite par le fameux Monsieur de Palafox, premier Eveque de la puebla de Los Angeles dans le Mexique, puis Vice Roy du Mexique et enfin Evesque Dosma en Espagne. Il étoit vice roy du Mexique dans les tems que le Tartare fist la conquête de la Chine, c'est a dire depuis l'an 1642 jusqu'en 1646 environ, par le moyen des Espagnols de Manille dans les Philippines, il étoit informé tres exactement de tout ce qui se passoit; il dit que le Tartare ayant ordonné que les Chinois s'abilleroient a la maniere des Tartares et qu'ils couperoient leurs cheveux quantité de Chinois aimerent mieux quitter leur pays et aller s'établir ailleurs que d'obéir à ce commandement, tant ils avoient d'attache a leurs habits chinois et a leurs cheveux qu'ils portoient fort longs et parfumés.

Monsieur de Palafox dit aussi que le Roy du Japon, ou par crainte du Tartare conquérant ou par complaisance pour luy méprisa et maltraita les Chinois établis au Japon en très grand nombre, ce qui en obligea plusieurs d'en sortir.

De ceci je conclue que les Chinois se voyant persécutés à la Chine et au Japon en sortir pour chercher du repos et s'établir ailleurs et que plusieurs de ces pauvres persécutés et fugitifs allèrent s'établir sur la Coste méridionale de la Bourbonie qui est $\frac{1}{2}$ eu éloignée du Japon, et que ces hommes barbus habillés de long avec des bonnets qui cultivent la terre et qui ont des maisons de pierre, ce sont ces Chinois.

Nota — Ce qui me confirme dans cette pensée, ce sont ces navires dorés et argentés avec des voiles de soie et peints que les sauvages ont vu sur la coste, n'y aiant que les Chinois qui ayent de tels navires

Car ce que l'on a dit, qu'un Navire Chinois avoit autrefois échoué dans la Baye d'Hudson est très feaux, la chose étant impossible, c'est un navire danois qui échoua il y a plus de cent ans à l'embouchure de la rivière Danoise, on y voit encore un canon de ce navire.

Septiemement Les prisonniers à qui Monsieur Jérémie a demandé des nouvelles de la Mer de l'Ouest c'étoient des Scioux pris et menés au Fort Bourbon par des Assinipoels leurs ennemis Ces Scioux dirent à Monsieur Jérémie, qu'ils avoient contre une nation bien éloignée dans le Ouest laquelle Nation a pour voisins des hommes barbus qui batissent et se fortifient avec de la pierre et qui sont habillés autrement que les sauvages; cecy s'accordent fort ben avec ce que disent les Assinipoels comme le rapporte Monsieur de la Motte, qu'après avoir traversé par les Laes et les rivières pendant cent jours de marche en allant vers le soleil couchant on trouve l'eau Salée, après, disent-ils, il n'y a plus de terres cet eau salée est assurément la Mer de Bourbonie.

Cecy s'accorde encore parfaitement avec ce que dit le Père Hennepin, que lorsqu'il étoit parmi les Issati qui sont les Scioux Orrientaux, il y vint quatre sauvages en Ambassade, éloignez du coté du soleil couchant de plus de cinq cents lieues, ils dirent que pendant quatre lunes ils avoient toujours marché sans s'arrêter que pour dormir et tuer a la chasse de quoy subsister.

Que dans leur route ils n'avoient remonté aucun Lac, aucune mer, ny aucun détroit, qu'ils avoient trouvé peu de bois de sorte qu'ils étoient quelquefois obligés de faire du

feu avec la fiente des taureaux et des vaches pour faire cuire leurs viande dans des pots de terre dont ils se servent n'en connoissant point d'autres.

Ils dirent encore que toutes les Nations de leur connoissance a l'Ouest et au Nord Ouest n'ont aucun grand Lac dans leur pais ny aux environs, mais seulement des rivieres qui descendent du Nord aux travers des nations voisines de leurs confins vers le grand Lac, c'est a dire de la mer, Selon la maniere de parler des sauvages.

Que les Nations les plus reculées les avoient assuré que proche d'elles il y avoit des hommes de très petite stature enfin que tous ces pays sont des prairies et des campagnes immenses remplis de taureaux sauvages, de castor gris et d'autres bestes fauves.

Les réflexions que je fais sur tout ce que dit le Père Hennepin c'est premièrement qu'il prouve aussi bien que Messieurs de la Motte et Jérémie quand ils disent que le continent de l'Amérique entre le 45^{ème} et le 70^{ème} degré de latitude s'étend jusqu'au Japon du costé du Sud et jusqu'à la Tartarie à laquelle il est continu du coté du Nord, c'est le pays que j'appelle Bourbonie.

Deuxièmement; que les quatre Ambassadeurs dont parle le Père Hennepin quoiqu'ils vinssent de cinq cents lieues loin du coté de l'Ouest ne venoient cependant que du milieu des terres de la Bourbonie, et même du milieu des terres, preuve de cela c'est qu'ils ne parlèrent point des hommes barbus qui demeure sur la coste méridionale de la Bourbonie.

Troisièmement; que les hommes de petite stature dont leurs voisins leurs avoient parlé sont les habitants de la partie Septentrionale de Bourbonie qui de même que les Lapons, les Lamoyedes, les Groenlandais et tous ceux qui habitent bien avant dans le Nord sont de petite stature.

Quatrièmement ; que la Bourbonie est un pays très vaste qui s'étend beaucoup surtout de l'est à l'ouest.

Cinquièmement ; que ce pays a peu de forests, mais beaucoup de prairies et de campagnes immenses remplies de taureaux et de vaches sauvages, de bestes fauves et de castors, j'ay appris la même chose du Sieur Turpin et par de vieilles cartes.

Sixièmement ; que si il y a quelques Lacs dans la Bourbonie il n'y en a point de considérables, mais qu'il y a plusieurs rivières qui aiant leurs sources dans la partie Septentrionale de la Bourbonie, vont se décharger dans la mer qui est à son Midy.

Septièmement ; que depuis les Scioux jusqu'à la partie la plus occidentale de la Bourbonie, il n'y a aucun bras de mer ni Détroit, que le Détroit d'aniau que quelques géographes ont placé entre la Bourbonie et les Scioux est imaginaire, que ce Détroit D'Aniau est celuy que les Hollandois ont appelez d'Uriez qui sépare le Japon de la Bourbonie, par lequel on entre dans le Golfe d'Amour et que j'appelle Détroit françois et la petite Isle qui est dans le milieu Isle de France, laquelle les Hollandois avoient nommée Isle des États.

Huitièmement ; je conclus :

Premièrement, que le Czar qui est convaincu que la Tartarie Moscovite touche à l'Amérique ayant donnez ses ordres aux Tartares ses sujets d'entrer dans la Bourbonie et apparament d'en prendre possession, ce qui luy est facile par terre, puisque la Tartarie Moscovite touche à la Bourbonie, et même facile par mer, le Czar étant maitre du pays de Bargu qui n'est séparé de la Bourbonie que par le Golfe D'Amour, qu'il est très aisé de passer avec les vaisseaux qu'il peut faire construire sur la coste audit pays de Bargu, il est très important de donner ordre au Gouverneur général de la Nouvelle France d'envoier incessamment des françois jusqu'à l'extrémité occidentale de la Bourbonie avec ordre de prendre possession de ce beau et vaste pays et d'empêcher les Moscovites de s'en emparer.

Deuxièmement, qu'il faut au plutôt faire la découverte de la mer de l'Ouest, cette découverte est très aisée à faire parce que la mer n'est pas éloignée et que l'on y peut aller par des rivières.

Routes pour aller à la mer de l'Ouest

1^{ère} route — Il y a plusieurs routes pour aller à cette mer, je vais parler de toutes celles qui me sont connues.

Premièrement, il faut remonter le Micissipi jusqu'à sa source en faisant un portage et marchant au Nord Ouest on trouvera une grande rivière connue des sauvages et de la-

quelle parle Monsieur Jérémie dans son Mémoire, laquelle ayant sa source à l'Est Nord Est prend son cours vers l'Ouest et par conséquent ou médiatement ou immédiatement doit tomber dans la Mer de l'Ouest, elle pouroit bien y tomber vers le Cap Blanc où il y a un grand Golfe dans lequel les courans sont violents marque que plusieurs grandes rivières s'y rendent.

2^{ème} route — (Je crois cette route plus aisée et plus agréable) Une seconde route c'est de remonter la Rivière du Missouri ou celle de Monigoua ou bien celle de Saint Pierre, enfin celle que l'on voudra et qui sera la plus commode par rapport au lieu d'où l'on partira soit du Canada, soit de la Louisiane après avoir remonté ces rivières jusqu'à leurs sources on trouvera à la hauteur des terres d'autres rivières qui ont leurs cours vers l'ouest et qui se rendent assurément dans la mer laquelle ne peut être autre que celle de l'Ouest; je crois que ceux qui cherchent la mer de l'Ouest par le haut du Missouri trouveront vers la source la rivière dont parle le Sieur Turpin qui va se jeter dans un Lac qui est celui que l'on a nommé Quivira et que je nomme Lac Toulouse duquel sort une grande rivière qui va se rendre dans la mer du Cap Blanc.

Le Sieur Turpin ma mandé qu'entre la Rivière Saint Pierre et le Missouri, ce sont de belles et vastes prairies.

Le Sieur Turpin, Canadien, qui a passé deux hivers au fort Le Sueur sur la rivière Saint Pierre me mande qu'après avoir remonté cette rivière jusqu'à sa source esloignée de quatre vingts lieues de son embouchure dans le Micissipi par le 45^{ème} degré, on trouve à la hauteur des terres une rivière qui court à l'ouest, laquelle va tomber dans un Lac grand à peu près comme le Lac Supérieur.

Il me mande qu'il a appris cela des sauvages et d'un François qui avoient demeuré dix ans chez les Scioux, il me mande aussy que l'on ne connoit point la décharge de ce Lac, ce que dit le Sieur Turpin revient assez à ce qu'avoit dit avant luy le Père Marquet.

Pour moy je crois que du coté de l'Ouest, il en sort une grande rivière qui selon toutes les apparences va se rendre dans la même au Cap Blanc et que c'est l'embouchure de

cette Rivierre qui forme le grand golfe et les grands courans que l'on remonte après avoir doublé le Cap.

Monsieur le Maire m'a mandé qu'on dit dans le nouveau Mexique qu'à soixante journées au Nord de Sibola, il y a un grand lac sur le bord duquel il y a plusieurs nations.

Certainement ce lac est le même que celui dont le Père Marquet parle et le Sieur Turpin, lequel est environ par le 45^{ème} degré au Nord de Cibola qui est par le 38^{ème} degré, ce sont sept degrés de différences entre Cibola et ce Lac qui font cent cinquante lieues, en lignes droites deux cents lieues que les sauvages ne font qu'en soixante jours.

Le Sieur Turpin me mande encore qu'il croit que la route par la rivierre Saint Pierre est la plus aisée pour aller à la Mer de l'Ouest et je pense qu'il pourroit bien avoir raison, il est bien facile d'en faire l'expérience, pour cet effet il faut choisir deux Canadiens sages et entreprenants, donner à un le commerce de la Rivierre Moniquoa, et à l'autre celui de la Rivierre Saint Pierre jusqu'à leurs sources, et ce privativement à tous autres traitteurs à condition.

Premièrement: Que chacun batira un fort sur la rivierre qu'il mettra en tel état que les françois y puissent être en seureté.

Deuxièmement: Qu'ils iront à leurs postes et qu'ils en reviendront par la rivierre Ouisconsin.

Troisièmement: Qu'ils prendront à Missilimaquinac toutes les marchandises dont ils auront besoin et qu'ils y rapporteront toutes les pelleteries qu'ils auront traittés avec les sauvages on trouvera de reste des personnes qui entreprendront de faire ces deux établissemens sans qu'il en coute rien au Roy, pourvu qu'on leur accorde le commerce à chacun sur sa rivierre à l'exclusion de tous autres pendant quelques années, mais il faut néanmoins prendre les moiens convenables pour que ces deux concessionnaires n'empechent point que l'on ne passe sur ces deux rivierres pour aller à la Mer de l'Ouest.

Je crois aussy que dans la suite on connoitra que ce Lac est le même que celui à qui on donne le nom de Quivira et même que celui dont les Sauvages ont parlé tant de fois au Père Marquet, aux Sieurs Jolliet et La Hontan et autres voyageurs qui, par ce qu'ils n'ont pas bien compris ce que les

sauvages leurs disoient ont cru que ce Lac étoit scitué autre part qu'il n'est véritablement.

3^{eme} Route — Entre le nouveau Mexique et le Missouri on trouvera dans les terres des rivierres qui ayant leurs cours de l'Est a l'Ouest, vont se jeter ou médiatement ou immédiatement dans la Mer de la Louisiane Occidentale par la hauteur du 37^{eme} jusqu'au 44^{eme} degré de latitude ou environ.

4^{eme} Route — Si on remonte le Missouri jusques par delà les sources du Rio Bravo on trouvera une rivierre qui venant du Sud se jette dans le Missouri, il faut s'embarquer sur cette rivierre après l'avoir remontée quelque tems, on fait un portage puis on entre dans une grande Rivierre nommée Colorado qui ayant comme j'ay déjà dit sa source au Nord Est, vers le 42^{eme} degré de latitude prend son cours au Sud Ouest et va par le 32^{eme} degré se jeter dans un lac ou baye large d'environ Sept ou huit lieues et longue d'environ quarante lieues, et par cette baye se décharge dans le golfe de Californie par le trentième degré de latitude, lequel golfe de Californie a communication avec la Mer du Sud par le 23^{eme} degré a peu près, cecy est assez conforme a ce que Francisco de Elloa observa dans la navigation qu'il fit dans le golfe de Californie, l'an 1539.

Je répette encore une fois, que je croy que c'est de cette rivierre Colorado, de cette baye ou lac, et du golfe de Californie dont les sauvages ont parlé au Pere Marquet, aux Sieurs Jolliet et La Hontan et a plusieurs autres françois.

Les Louisianiens peuvent par la rivierre des Akança, en faisant un petit portage, entrer dans une autre rivière qui tombe dans le Missouri au dessus du grand detour et par ce moien decouvrir leur chemin pour aller a la Mer de l'Ouest par le Missouri.

5^{eme} Route — Voicy une cinquieme route que je crois par rapport a l'état ou sont a present les choses, la plus sure et la plus commode et peut estre la plus courte pour decouvrir la Mer de l'Ouest.

Les Canadiens vont aisément et seurement par Catara-kouy, le Lac Frontenac, le Lac Erié et le Lac Huron jusques dans le Lac Supérieur; il faut sur la coste Septentrionale de ce Lac batir un fort et faire un bon établissement de françois,

de là il faut envoyer découvrir le Lac des Chiens, qui selon Monsieur Jérémie n'est pas éloigné du Lac Supérieur, du Lac des Chiens on ira dans le Lac Tacamamionin qui par une rivière a communication avec le Lac des Chiens.

Il faut connoître le pays qui est entre le Lac Supérieur et le Lac des Chiens, pour voir s'il n'y a point quelque rivière qui communique de l'un a l'autre ou bien sur laquelle on puisse faire une partie du chemin.

Selon ce que j'ay lu et les cartes que j'ay vues, cette rivière se trouvera a Camanastigoya, et en la remontant on pourra aller au Lac Tacamamiouen après avoir passée par le Lac des Chiens.

Etant arrivé dans le Lac Tacamamiouen, on y trouvera, dit Monsieur Jérémie l'embouchure d'une grande rivière qui s'appelle la Rivierre du Cerf, laquelle vient du coté du Nord; après avoir remonté quelque tems cette rivière, on fait un portage et on rencontre une autre grande rivière qui ayant sa source vers le Nord Est, prend son cours vers l'Ouest au Cap Blanc, ou un peu plus haut dans la Mer de Bourbonie, a ce que je crois.

Cette route paroît la plus facile pour les Canadiens qui peuvent aller de Quebec a la Mer de l'Ouest toujours par des rivières et des Lacs, n'y aiant que trois portages peu considérables a faire sçavoir celui de Niagara de deux lieues, celui de la rivière Gamanistigoya au Lac des chiens et enfin celui de la rivière du Cerf a la rivière de l'Ouest.

Il est vray que la guerre continuelle que les Scioux ont contre les Assinipoels et les Christinaux rend cette route périlleuse et expose les découvreurs et voiageurs françois a estre tuées ou du moins volées par les coureurs de l'un ou de l'autre party.

Mais le remede a ce mal est facile, le voicy; en meme temps que l'on fera un établissement a Gamanistigoya il en faut faire un autre a l'extrémité du Lac Supérieur sur la rivière Naoussakouet qui a sa source dans le pais des Scioux, puis il faut ordonner aux Commandants de ces deux Postes d'engager les Scioux et les Assinipoels et Christinaux a faire la paix entre eux.

Des Commandans adroits, s'ils ont chacun cinquante françois et s'ils font quelques présens a ces sauvages, ils s'en feront craindre et aimer et les engageront a vivre en paix. En 1719, les françois ont engagé les Scioux a faire la paix avec les Assinipoels et les Christinaux leurs anciens ennemis, et cette année 1720 le Roy a donnée des ordres pour la découverte de la Mer de l'Ouest par le Canada.

De l'embouchure de la rivierre Maoussakouet jusqu'aux Scioux il n'y a que soixante lieues que l'on fait en remontant cette rivierre.

Par la rivierre Gamanistigoya on va aux Assinipoels a cent vingt lieues vers le Nord Ouest, je crois qu'il ne faudra pas aller si loin pour trouver le Lac de Tacanamouen.

6^{eme} Route — Etant chez les Assinipoels, si on dirige sa route à l'ouest après avoir fait quelques centaines de lieues par des belles et vastes plaines et prairies, on trouvera des rivieres d'espace en espace qui ayant leurs sources dans le Nord de la Bourbonie, vont se rendre dans la mer méridionale de la Bourbonie, en s'embarquant sur ces rivieres on tombera dans cette mer.

Pour ne rien laisser a dire sur ce sujet je parle de cette route qui, a ce que je crois, est la plus difficile a pratiquer par les françois pour le présent, elle est cependant praticable par les sauvages, et dans la suite les françois pourront aussy la pratiquer, voicy un moyen assez aysé pour découvrir la Mer de l'Ouest et les Postes de la Bourbonie.

C'est que la Compagnie envoie un vaisseau à la Chine par le détroit de la Maire, avec ordre de suivre toujours la coste depuis la pointe méridionale de la Californie jusqu'au Déroit d'Uriez de revenir par la meme route et d'avoir sur ce navire gens capables d'observer très exactement les longitudes et latitudes, et aussy les rivieres, les bayes et les isles et les ports, les sonder et meme le pays et ceux qui l'habitent, et de distance en distance en prendre possession au nom du Roy et de la Compagnie.

Par cette route les vaisseaux françois pourront favoriser l'établissement des Colonies que l'on jugera a propos de batis sur ces costes et les forteresses pour les mettre a couvert des insultes des ennemis, ils pourront porter les canons, les muni-

tions et autres choses nécessaires que l'on y portera dans la suite de la Louisiane par les rivières plus aisément quand la route de la Nouvelle Orleans a Bourbonville sera bien établie.

Voilà ce que je puis dire de la mer de l'Ouest et des routes qui y conduisent, l'expérience fera connoître ce qu'elles ont de commode et d'incommode alors chacun pourra s'attacher à celle qui luy conviendra le mieux par rapport au lieu d'ou il partira et à ses interets.

Je repète encore qu'il est très important de faire aux plutot la découverte de la Mer de l'Ouest et de la Bourbonie et d'en prendre possession au nom du Roy et meme de s'y établir crainte d'être prévenus par les Espagnols qui pouroient bien envoyer d'Acapuleo des vaisseaux pour prendre possession de cette Cote, crainte aussy d'être prévenus par le Czar qui a desja donné ordre aux Tartares ses sujets d'entrer dans la Bourbonie.

Pour engager les personnes de qui la chose dépend à donner leurs ordres pour la découverte et prise de possession de ces mer et pays, je vais faire voir l'honneur et les avantages qui en reviendront à l'État et à la Religion (1).

SUPERIEURS DU COLLEGE DE LEVIS

- 1°—Mgr Joseph-David Déziel, 1853-1882.
- 2°—L'abbé Georges-Éric Sauvageau, 1882-1883.
- 3°—L'abbé François-Narcisse Fortier, 1883-1893.
- 4°—L'abbé Charles-Édouard Carrier, 1893-1902.
- 5°—L'abbé Téléphore Lachance, 1902-1908.
- 6°—L'abbé Stanislas-Irénée Lecours, 1908-1911.
- 7°—Le chanoine Auguste Marcoux, 1911-1917.
- 8°—Mgr Célestin Lemieux, 1917-1923.
- 9°—Mgr Elias Roy, 1923-1932.
- 10°—L'abbé Henri Raymond, 1932.

(1) Archives de la Marine, à Paris. Copie aux Archives de la province de Québec.

BIBLIOGRAPHIE DE L'AFFAIRE DU CANADA —
NOUVEAUX DOCUMENTS

Dans le *Bulletin* d'avril, M. Aegidius Fauteux me demande avec raison pourquoi j'ai partagé en deux sections, l'une des imprimés et l'autre des manuscrits, ma bibliographie de l'affaire du Canada. Ma réponse est celle qu'il a prévue. Les pièces sont rangées, dans l'une ou l'autre catégorie, selon que les Archives d'Ottawa les possèdent en imprimés ou en manuscrits, même si ces manuscrits sont copiés d'après des imprimés. Cette bibliographie fut dressée pour l'utilité des Archives et des chercheurs qui les fréquentent, de là suit la division adoptée. Il eut été préférable, en la publiant, de la ranger, ce qui aurait tout expliqué sous les titres: *Salle de manuscrits* et *Salle des imprimés*.

Quant à la requête de Jean Corpron que M. Fauteux signale comme manquant à la liste des Archives, il a été induit en erreur. Cette pièce se trouve à la page 15 du *Bulletin* de janvier. L'erreur vient sans doute du fait que dans la liste, le titre commence ainsi: "*A Messieurs les Président et Commissaires. . . .*" tandis que le titre donné par M. Fauteux porte: "*A Nosseigneurs le président et commissaires. . . .*". Nous avons pu confirmer l'exactitude de notre titre par deux autres listes indépendamment de la copie qui se trouve aux Archives.

Depuis la compilation de la liste de janvier les archives ont reçu les documents suivants, qu'il convient d'ajouter à la précédente bibliographie:

Etat des recouvrements qui restent à faire sur les restitutions ordonnées par le jugement de la Commission du Châtelet dans l'affaire du Canada.

Archives des Colonies, C¹¹A, vol. 105-3, pp. 959-60.

Etat des sommes qui ont été portées au sequestre à cause des restitutions auxquelles (sic) Bigot, Varin, Martel, Bréard, Maurin, Corperon, Penissault et autres.

Archives des Colonies, C¹¹A, vol. 105-3, pp. 961-66.

Bigot, Intendant du Canada. 1739-1766. Archives Nationales, Colonies, Série E, Carton 32. Dossier Bigot.

Archives Nationales, V⁷, 364. (Cette cote comprend 176 pièces qui concernent la disposition des biens sous séquestre de Bigot et consorts). GUSTAVE LANCTÔT

REPONSES

Greenwood Leflore (vol. XXXVIII, p. 384) — Greenwood Leflore était un chef indien dont le père, Louis Lafleur, venait du Canada. On trouvera une étude sur Greenwood Leflore dans *Mississippi Valley Historical Society Publications*, VII, 141-163, vol. III.

LIONEL-A. LAPOINTE

Les Enfants du Diable (vol. XXXVIII, p. 446) — M. Aegidius Fauteux pose la question suivante: "Au témoignage de Robert Cuillerier, il y avait en 1679 parmi les pelleteries qu'avait laissées Cavalier de la Salle à Montréal, 284 peaux d'enfants du diable (Margry, II, p. 26). Peut-on savoir quelle espèce d'animal est un enfant du diable?"

Je n'ai pas Margry; peut-être le contexte me fournirait-il quelque lumière. A tout hasard donc, et faute de mieux, je propose la solution suivante:

"Enfant du diable" doit être une locution fabriquée par les Voyageurs pour rendre le terme odjibwé (c.-à-d. sauteux) *manitôwish*, terme générique désignant le petit gibier à poil: martre, fouine, etc. J'ai dit terme *générique*; car chacun de ces gibiers a son nom spécifique. Par exemple, martre se dit *wâbijeshi*, belette *jingos*, pécan *odjik*, etc.

Or, *manitôwish* est le péjoratif de *manito*. Comment rendre en français, cette nuance du péjoratif? Nous avons bien, dans notre langue, quelques terminaisons péjoratives. Par exemple: *ache*, dans *bravache*; *ace*, dans *villace*; *aille*, dans *criailler*. Mais nous n'avons pas de règle générale pour la formation du péjoratif de tel nom donné, de n'importe quel nom. Nos Voyageurs étaient donc en présence d'un péjoratif odjibwé — *manitôwish* — qui présentait à peu près l'idée de "manito de rang inférieur", "mauvais manito", et, n'ayant pas à leur disposition de procédé linguistique apte à exprimer cette modalité péjorative, ils se rappelèrent que le mauvais manito, c'était en somme le diable; tout ce petit gibier à poil, appelé globalement *manitôwish* par les Odjibwés, devenait donc pour nos Voyageurs les "enfants du diable."

Celui qui le premier solutionna de cette manière simpliste le problème de la traduction du *manitôwish* odjibwé, avait sans doute conscience de sa fumisterie; mais cela n'était pas pour l'arrêter, bien au contraire: nos ancêtres aimaient à rire. Et sa solution fit fortune.

A vrai dire, on était loin de compte. Car, pour nos Odjibwés, *manito* semble avoir eu pour sens originel, foncier, celui d'“être mystérieux.” Être mystérieux soit dans sa nature soit dans sa manière d'agir. Ce mot désignait donc les esprits, les génies, bons ou mauvais, qui peuplaient le monde invisible de nos Sauvages. Il servait aussi à désigner tout ce qui vit, grouille et fourmille en marge de la société: reptiles, vers, vermine. Le ver est pour le Sauteux un *manitons*, “un petit manito”. De même, la vermine est *manitonsag*, “les petits manitos.” Les Algonquins, plus circonspects, si j'ose dire, emploient pour ces deux catégories d'êtres une forme de péjoratif; le ver est donc pour eux un *manidjask*, “de mauvais manitos”; la vermine, *Manid Joshak*, “de mauvais Manitos.”

Tandis que le gros gibier (orignaux, caribous, chevreuils, ours, loups, etc.) vit au grand air, le petit gibier, lui, marmaille de nos forêts, forme un monde à part et vit dans les feuilles, dans les trous, au dernier échelon de la société. Rien d'étonnant donc à ce que nos Sauvages l'aient affublé du nom de *manito*, “être mystérieux dans sa manière d'agir”, en lui accolant toutefois le suffixe du péjoratif, *ish*, avec la consonne unitive *w*; ce qui donne en définitive *manitôwish*.— J'ai dit plus haut comment ces petits êtres sont devenus pour nos Voyageurs, les “enfants du diable.”

THÉOTIME COUTURE, S. J.

QUESTION

Où est mort le notaire N.-H. Bowen qui publia en 1860 un ouvrage intitulé *Historical sketch on the island of Orleans?*

INS.

LETTRE DU CHEVALIER DE VILLEBON
(1er OCTOBRE 1695)

Monseigneur,

Depuis la lettre que j'ay eu l'honneur de vous escrire par Monsieur de Bonaventure, dont je vous envoie un duplicata, je vous adresse un petit journal de ce qui s'est passé depuis ce temps là jusques au départ de mes dépesches. J'aurois souhaitté avoir eu des nouvelles a vous mander des partis sauvages qui ont donné sur les ennemis et qui doivent aparemment estre de retour, mais la saison me presse pour envoyer mes lettres. J'espere que vous en aurés par Monsieur le Comte de Frontenac de tout ce qui se sera passé ayant ordonné au sieur des Isles, un de mes frères qui est dans le parti, d'envoyer un canot à Québec, aussitost après qu'ils auront fait coup. Je n'avois pas moins d'impatience d'avoir des nouvelles du Port Royal où j'ay envoyé exprés un canot pour en avoir, de ce qui se passe à Baston par le retour d'une personne qui y estoit allée et en qui j'ay beaucoup de confiance et à qui mesme j'ay fait donner 109 de castor appartenant au Roy pour estre employés en farine de la Nouvelle York dont le quart ne vaut que 16 prie à Baston et cela pour ne nous point trouver court en cas que le vaisseau fust arivé plus tard cette année les vivres de la garnison finissant le 7^e. juin. Ce que j'ay appris est qun batiment de Baston ayant touché à Pentagouet l'esquipage a dit aux habitans de là que la frégate Angloise contre qui Monsieur de Bonaventure s'estoit battu avoit eu 10 hommes de tués et plusieurs hors de combat. Elle avoit 40 canons et plus de 160 hommes d'esquipage.

Note en marge : Il envoie le journal de ce qui s'est passé dans l'estendue de l'Acadie depuis celui du 20 juillet.

Il n'a point encore de nouvelles des parties que les sauvages ont envoyé contre les Anglois et pour en avoir de Baston, il y a envoyé par le Port Royal une personne de confiance avec 109 de castor appartenant au Roy pour l'employer en farine qui n'y vault que 16 " le quart affin d'en ayder sa garnison dont les vivres finissent le 7^e. juin.

Le Tresorier de Rochefort m'a envoyé des billets au lieu d'argent comptant qui ne sont nullement recevables. J'ay l'honneur de vous envoyer sur cela, Monseigneur, un mémoire pour qu'il vous plaise luy en faire ordonner le ramboursement pour l'année prochaine. J'en escriis cependant à Monsieur de Champigny pour scavoir si le Trésorier de Quebec ne pouroit point me faire remettre cette somme cet automne pour pouvoir faire le decomppte aux soldats des six premiers mois de l'année prochaine leurs ayant fait faire des six derniers mois de cette année.

Il m'a paru, Monseigneur, que le chirurgien major n'ayant que 300 vous trouverez bon que je luy fisse trouver une ration sur les revenans bons. Il se donne beaucoup de soin. Ceux qui ont esté employés à l'Acadie devant luy avoient, 40 par mois si la garnison augmentoit, je vous supplerois Monseigneur d'avoir esgard au placet qu'il m'a prié de vous adresser.

Il n'y a plus de négociations à craindre entre les sauvages et les Anglois. Ils sont plus irrités que jamais, et il n'y a qu'à continuer à les bien soutenir. Les otages qu'ils avoient à Baston, et que l'on n'a point voulu rendre a fait un fort bon effet.

J'ay esté surpris, Monseigneur, sur ce que vous me marqués que j'aurois refusé des soldats à Monsieur De Vilieu, quelle aparence peut il y avoir à cela, puisque je luy proposé moy mesme le parti et que je luy ay fait donner tout ce qui luy estoit nécessaire. Mais comme je vois bien qu'estant allé l'année dernière après son parti à Québec et n'en esatnt revenu que dans l'automne et la navigation n'estant plus libre, pour que j'eusse lieu d'escrire il aura osé Monseigneur vous imposer, et je l'ay connu par le journal de l'expedition qu'il vous a envoyé dont je n'ay eu copie que depuis deux mois et qu'j'ay l'honneur de vous envoyer apostillé aussy bien qu'un estat de dépenses qu'il prétend avoir faites que m'a envoyé Monsieur de Champigny avec copie d'un procès verbal d'une algarade qu'il fit icy un Dimanche à la messe. J'enverois pas qu'il se puisse trouver un officier aussy difficultueux et incommode et qui entre moins dans tout ce qui regarde le soulagement du soldat. Il n'a que son intérêt pour but, et employe

tout son esprit à brouiller et former des partialités entre tout ce qu'il y a de personnes a portée de luy.

Note en marge : Il n'a point refusé de soldats au Sieur Villelieu Le contraire paroist par le journal de son expédition avec les Sauvages en 1694 que luy Villebon a apostillé pour justiffier qu'i la imposé sur la despence qu'il prétend avoir fait.

Le Sieur de Villelieu a fait une algarade un jour de Dimanche à la Messe. Il ne s'applique qu'à former des difficultés et à incommoder contre les soldats; Il n'a que son interest pour but; Il envoie le procès verbal de ce qui s'est passé à la Messe. Il a fait un tarif du prix des marchandises à vendre aux sauvages avec leur Missionnaire M. de Tury et de concert avec eux assemblés dont ils sont contents et moyennant cela ils renoncent & ; Il envoie les memoires de ses occupations et de ce qu'il fault pour le rétablissement du fort de l'entrée de la Rivière St. Jean.

Vous verrés, Monseigneur, par le journal que j'ay eu l'honneur de vous envoyer, que les sauvages estans tous icy assemblés avec Monsieur de Tury que j'ay aresté avec eux un tarif dont ils sont demeurés contens, et avec cela ils renoncent à tout commerce Anglois et les particuliers qui achepteront de la compagnie, y trouveront autant et plus de proffit quelle et sans risque.

Je vous envoie Monseigneur un mémoire sur le rétablissement du fort du bas de la rivière et où je marque la despense que je vois que l'on ne peut se dispenser de faire pour le remettre en estat, J'ay à vous suplier que des vaisseaux qui viendront que Mrs. les Capitaines autant qu'ils seront au bas de la rivière donnent un nombre de matelots de leur esquipage pour travailler sans qu'il soit rien pris pour cela, sur le fonds des 3000 mentionnés audit mémoire.

Il ne me paroist rien de changé pour l'entreprise de Pemiquid dont je répons, Mais pour cela, et pour rétablir le fort, il faut le mesme nombre de vaisseaux que je demandois l'année dernière et que le plus fort ait 48 à 60 canons pour enlever aisement celle de Baston: une autre de 36 et un vaisseau de charge, avec les canons de mortiers pour la descente. Et que ces vaisseaux demeurent dans les costes jusques à

l'arrière saison pour me donner lieu de me fortifier avec sûreté. L'invasion de Pemiquid, autant que j'en puis juger doit se faire aussitost après l'arivée des vaisseaux, Ainsy je tiendray les sauvages prest à la première nouvelle de leur arivée on peut venir icy en tout temps La Saison qui sera le plus avantageuse ce seroit d'ariver vers le 15^e. de May.

Note en marge : Il répond du succès de l'entreprise sur le fort de Pemiquid; Il dit qu'elle doit estre faite aussy tost après l'arivée dse vaisseaux de France. Un de 48 à 50 Canons un de 36 et un de charge; Il tiendra les sauvages et tout le reste prest pour cet estat.

Pour le procès verbal que vous m'avés envoyé Monseigneur, au sujet des poids destinés pour la distribution j'en ay fait faire la confrontation devant moy, dont je vous envoie le verbal aussi bien qu'un mémoire de comparaison que j'ay fait faire sur les présens des sauvages délivrés dans l'année 1693, qui m'a paru très juste et conforme à tout ce que j'en avois ordonné pour la distribution, Monsieur de Champigny devoit bien me faire la grâce de m'crire sur les doutes qu'il pouroit avoir sur les comptes qu'on luy rend de l'Acadie. Je l'en esclaireirois et il semble par la conduite qu'il tient à mon esgard qu'il voudroit vous prévenir Monseigneur, et tâcher de vous donner des impressions qui ne me seroient pas favorables. Il me sera toujours fort aisé de les éviter quand Vostre Grandeur voudra bien m'entendre sur tout ce que l'on pourroit avancer contre moy.

Note en marge: Il semble que M. de Champigny voudroit prévenir Monseigneur contre luy par des doutes sur sa conduite.

Il a fait sur le sujet des poids au lieu de luy en demander raison dont il envoie un procès verbal et un mémoire de comparaison qui paroist très juste.

Il ne m'est jamais venu dans l'esprit de dire aux soldats que l'eau de vie qui estoit marqué dans cet estat de 1693 et qui avoit esté brulés au bas de la mer, leur apartinst c'est ce que j'ay dit aux sauvages n'ayant paru plus juste qu'ils souffrissent cette perte, que la garnison à qui cette eau de vie a esté distribuée, dans de différents temps et dans leurs besoins. Messieurs les Prestres Missionnaires de l'Acadie,

m'ont tous témoigné vouloir me donner toute satisfaction les lettres qu'ils ont reçu cette année ont produit ce changement.

Note en marge: Bon.

Je ne puis que je ne vous rende compte, Monseigneur, de la meschante conduite des sieurs Damours frères dans cette rivière au nombre de quatre. Ils ont tellement esté adonnés au libertinage et à l'indépendance pendant dix ou douze ans qu'ils ont esté seuls icy qu'ils ne peuvent se soumettre à l'autorité. Il faut les veiller de près. Ils sont séditionnaires et gens dangereux, pour des esprits foibles. L'ainé est parti depuis huit jours avec un de ses frères, sans m'en donner avis et comme je sceus son défaut, je priay l'aumosnier du fort qui alloit dire la messe ou il estoit de le charger d'un paquet de lettres pour Monsieur le Comte de Frontenac, et Monsieur de Champigny, et d'en tirer un reçu. Il n'en voulut pas donner, et me renvoia insolamment mon paquet et partit ensuite amenant avec luy un Canadien que j'avois retenu pour porter mes dépesches. J'en ay escrit à Monsieur le Comte de Frontenac et n'ay pas voulu le faire arester icy. Quoique je leurs ay demandé à tous des copies de leurs concessions, l'année dernière et celle-cy, je n'en ay pu avoir me disant que Monsieur de Champigny leur mandoit qu'il avoit ordre de les envoyer. Je vois bien qu'ils n'osent produire cette estendue de terre qu'ils ont surprise, Néanmoins je vous en envoie, Monseigneur, une copie que j'ay tirée sur la déclaration de ceux qui disent les avoir leues.

Si vous jugiés à propos, au lieu d'envoyer icy de l'argent, pour le décompte des soldats et autres dépenses de faire donner à Messieurs de la Compagnie un ordre sur leur commis en leur faisant toucher l'argent en France cela seroit il me semble, beaucoup mieux et feroit qu'ils n'en voiroient point en France, tout celuy qu'ils ont comptant.

Les habillemens des soldats ou ce qui leur a esté donné dont on n'a peu se dispenser estant tout nuds se monte à la somme de 1315 l. 3^s. 9^d. prise icy du commis de Messieurs de la Compagnie et comme ils n'ont touché en France que 1000 l. pour l'habillement, il leur reste encore la somme de 315 l. 3^s. 9^d. dont il vous plaira, Monseigneur leur dosner le payment.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch^{er}. de Villebon.

Note en marge: Il a envoyé un mémoire sur le sujet des fonds qui devoient estre remis en argent à la Cadie sur le pied de 3015 l. au lieu qu'on n'a envoyé que 2264 les 751 restants ayant esté retenus à Rochefort par le Trésorier pour 2 parties qui doivent estre prises sur les fonds du Canada. Il en demande le remboursement.

Du fort de Naxoak, le 1^{er} octobre 1695 (1).

RECTEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'abbé Louis-Jacques Casault, 1852-1860.

Mgr Elzéar-Alex. Taschereau, 1860-1866; 1869-71.

Mgr Michel-Édouard Méthot, 1866-1869; 80-83; 86-87.

Mgr Thos.-Et. Hamel, 1871-1880; 1883-86.

Mgr Benjamin Paquet, 1887-1893.

Mgr Jos.-Clovis-K. Laflamme, 1893-1899; 1908-09.

Mgr Olivier-E. Mathieu, 1899-1908.

Mgr Amédée-E. Gosselin, 1909-1915; 1927-29.

Mgr François Pelletier, 1915-1921.

L'abbé Pierre Hébert, 1921.

Mgr Chs.-Napoléon Gariépy, 1921-1924.

Mgr Camille Roy, 1924-1927; 1929; 1932.

Mgr Philéas-J. Fillion, 1929-1932.

QUESTION

Je vois dans une publication récente qu'en 1776 l'avocat *Anctil* était second en commandement du régiment "Congress Own" levé par Hazen pour aider à la conquête du Canada. Y a-t-il eu un avocat Anctil vers ce temps dans la province de Québec? Ce Anctil ne serait-il pas plutôt Édward Antill que je vois recevoir une commission d'avocat et de notaire le 2 juin 1766. Que devint ce Antill?

Y. Z.

(1) Archives de la province de Québec.

A PROPOS DE MADELEINE DE VERCHERES

Lorsque l'on a passé Sorel en montant le fleuve on trouve S. Ours qui en est à quatre lieues. Le Seigneur de cette terre est le premier capitaine des troupes de la marine. C'est un gentilhomme des plus qualifiés du pays, il fait des preuves de cinq cents ans de noblesse. Quoique ce pays-ci ne soit pas sujet aux ouragans il y en eut un à S. Ours en 1695. Il s'éleva tout à coup un vent du côté du nord du milieu des bois, qui passant à travers le fleuve fit un ravage d'arbres de l'autre bord de la largeur de cinq à six arpents, qui a pénétré plus de cent lieues de long dans les terres, c'est un si grand abatis que les arbres se trouvent pêle-mêle, les racines en haut. Les melons sont excellents à S. Ours.

Toute cette côte est habitée nord et sud jusques à Montréal, la situation en est belle ; mais il n'y a pas grande sûreté dans tous ces quartiers quand nous avons la guerre avec les Iroquois.

Verchères qui est à quatre lieues au-dessus en a ressenti de cruels effets. Je ne saurais passer sous silence l'action héroïque de Mademoiselle de Verchères. Vous verrez, Madame, que la Nouvelle-France ne laisse pas de produire des héroïnes.

Tout le Canada était dans des alarmes continuelles à cause des irruptions fréquentes que les Iroquois faisaient dans le gouvernement de Montréal. Il y eut un parti de quarante à cinquante guerriers qui entourèrent le Fort de Verchères en l'année 1692. Ils étaient cachés dans de petits buissons aux environs, ils n'eurent pas plutôt fait leurs cris de guerre, qu'ils donnèrent précipitamment sur vingt-deux habitants qui travaillaient à la campagne. Cette Demoiselle qui n'était qu'à deux cents pas du Fort, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, voulut s'enfuir. Deux Iroquois tirèrent en même temps sur elle qui la manquèrent. Il y en eut un autre qui la poursuivit jusques à l'entrée du Fort où il crut l'avoir arrêtée par son mouchoir de col qui lui resta dans les mains. Elle conserva assez de présence d'esprit pour fermer la porte du Fort sur l'Iroquois qui n'osa risquer d'y entrer à cau-

se du bruit qu'il y entendait. Toutes les femmes qui voyaient enlever leurs maris sans espoir que l'on pût les sauver faisaient des cris pitoyables, pénétrées de douleur de ce qu'ils seraient infailliblement brûlés par ces barbares ; il est vrai qu'il n'y en eut que deux d'exempts de ce supplice. Mademoiselle de Verchères, prévoyant d'ailleurs que toutes ces lamentations pourraient faire connaître aux Iroquois qu'il n'y aurait personne à garder le Fort (car il n'y avait pour lors qu'un soldat), renferma toutes ces femmes. Elle monta aussitôt sur un bastion où était le soldat, elle ôta ses coiffures et mit un chapeau sur sa tête et un fusil sur l'épaule, faisant plusieurs mouvements militaires à la vue des Iroquois, leur donnant à connaître par là que l'on était sur la défensive, et faisant même feu sur eux. Comme ils persistaient à entourer le Fort, rangeant la nuit les palissades, elle chargea elle-même un canon de huit livres de balle, s'étant servie d'une serviette pour tapon qu'elle tira sur eux. Ce coup les épouvanta de frayeur, il rompit toutes leurs mesures et en même temps fit un signal à tous les forts Nord et Sud du fleuve depuis S. Ours jusques à Montréal, dont le circuit est de plus de vingt lieues, de se tenir sur leurs gardes. Chaque Fort se répondant donc de l'un à l'autre au premier signal de celui de Verchères, jusques à Montréal, on détacha cent hommes pour lui donner du secours qui arriva peu de temps après que les Iroquois se furent éclipsés dans les bois.

Je ne peux aussi passer sous silence l'action que fit Madame sa mère deux ans auparavant. Les Iroquois causant pour lors beaucoup de désordres à la côte du Sud du Gouvernement de Montréal vinrent à Verchères. Cette Dame, s'ennuyant de se voir investie dans son Fort, se jeta dans une Redoute qui en est séparée de plus de cinquante pas. La mort d'un nommé l'Espérance qui y fut tué d'un coup de fusil par un Iroquois, l'obligea de ne pas perdre de temps, parce qu'il ne restait plus que deux ou trois personnes. Elle prit son fusil, de la poudre et des balles, se rendit à la redoute à la faveur d'un chemin couvert. Elle n'y fut pas plutôt qu'elle se battit avec toute l'intrépidité que le plus aguerri soldat aurait pu faire. Le

choc dura deux fois vingt-quatre heures, et Mr le Marquis de Crisafi vint à son secours, qui manqua d'un moment les Iroquois qui avaient quitté prise.

Je mandai il y a deux ans l'action de Mademoiselle sa fille à Monsieur le Comte de Pontchartrain, qui est le protecteur des Canadiens. Elle écrivit aussi à Madame la Comtesse de Pontchartrain, pour la supplier de l'être aussi des Canadiennes. Cette action d'une fille qui n'avait pour lors que quatorze ans, parut trop belle et trop extraordinaire pour ne pas espérer qu'elle pourrait lui mériter quelque grâce de Sa Majesté : pour ne pas entrer dans un détail de toutes les circonstances qu'il fallut encore donner à la Cour pour confirmer une chose que l'on avait cachée jusques alors, je vous dirai, Madame, que Madame la Comtesse de Pontchartrain a pris les intérêts de cette Demoiselle avec tant de générosité, qu'elle lui a procuré pour toute sa vie pension.

Je ne vous parlerai point de toutes les autres terres où il s'est fait plusieurs coups de main avec les Iroquois, parce que cela me mènerait insensiblement à un trop grand détail (*Histoire de l'Amérique Septentrionale*, par M. de la Potherie, tome I, p. 323).

x x x

L'action de Mademoiselle des Verchères (fille d'un officier qui a cinquante ans de service) me paroît trop héroïque pour la passer sous silence.

Les Iroquois qui s'étoient répandus dans toute cette côte étoient pour ainsi dire à la fuë, cachez dans les buissons, ou le ventre contre terre, dans des endroits propres à faire leur coup, pendant qu'ils examinoient les démarches des habitans qui travailloient à la campagne.

Quarante Iroquois étoient aux environs du Fort de Verchères sans que l'on s'en aperçut, lorsque tout à coup ils vinrent fondre sur les habitans dont ils en enlevèrent une vingtaine. Cette jeune Héroïne qui se promenoit sur le bord du fleuve, à deux cens pas du Fort voulut s'enfuir, ils firent sur elle une décharge de quatre à cinq coups de mousquets sans la blesser ; un Iroquois courut après elle le casse-tête à la main, mais elle conserva dans ce moment plus d'assurance que n'en pouvoit avoir une fille de

quatorze ans, elle lui laissa entre les mains son mouchoir de col se jettant dans son Fort, dont elle ferma la porte sur elle en criant *aux armes*, et sans s'arrêter aux gémissiments de plusieurs femmes désolées de voir enlever leurs maris, elle monta sur un Bastion où étoit la Sentinelle. Vous dirai-je, Madame, qu'elle se métamorphosa pour lors en mettant le chapeau d'un soldat sur sa tête, ayant ôté sa coëffure, et faisant plusieurs petits mouvemens le mousquet sur l'épaule, pour donner à connoître qu'il y avoit beaucoup de monde, quoi qu'il n'y eut que ce soldat. Elle chargea elle-même un canon, et n'ayant pas de tapon elle en fit un avec une serviette et tira sur eux. Cette alarme se répandit de fort en fort jusques à Montréal à douze lieuës de là. A peine y scût-on cette nouvelle que le Chevalier de Crizafi, Seigneur de Messine, cousin germain du Prince de Monaco, fut détaché par eau avec cent hommes de troupes réglées pour s'y rendre, pendant que cinquante Sauvages coururent par les terres. Cette aimable Héroïne faisoit merveille dans son Fort, tantôt elle tiroit le canon sur les Iroquois, et tantôt elle tiroit des coups de fusil lorsqu'ils vouloient approcher des palissades ; il n'y a point de Canadien n'y d'officier qui tire un coup de fusil plus juste que cette Demoiselle. Monsieur de Crizafi arriva une heure après que les Iroquois s'étoient retirez, mais nos Sauvages les joignirent au bout de six jours de marche dans le lac Champlain, et quoi qu'on les trouva bien retranchez parmi des Rochers, on les y força. L'on reprit nos prisonniers, l'on en fit d'autres que l'on tua après le combat, et le reste périt dans cette ambuscade, à la réserve de quatre qui se sauvèrent. Les chefs firent présent au Comte de Frontenac d'une femme que l'on envoya à Lorette pour être instruite dans la Foy Catholique, de trois prisonniers dont l'un étoit frère de la Plaque, un des grands chefs des Iroquois du Saut, qui étoit pour lors en France autant ami des François que l'autre leur étoit contraire : ils avoient été instruits à la Foy Catholique, on ne leur donna que le temps de se reconnoître et on leur cassa la tête à coups de haches. Les chefs qui avoient fait cette expédition portèrent eux-mêmes des chevelures au Comte de Frontenac. Le peu de ména-

gement qu'ils eurent dans cette occasion pour les Aniez ôta le soupçon que l'on avoit eû jusques alors de leur fidélité, la mort de ces deux chefs les mettoient un peu en repos ; ils en craignoient, disoient-ils, l'esprit. Le Comte de Frontenac en donna un aux Hurons de Lorette qui le firent mourir, et le troisième fut mis entre les mains des Abenaquis qui devoient le conduire à leur grand village, il trouva le moyen de s'échapper : il fut tué depuis dans une autre occasion (*Histoire de l'Amérique Septentrionale*, par M. de la Potherie, tome III, p. 152).

x x x

Deux attaques du Fort de Verchères sont néanmoins fameuses dans les fastes Canadiens, et il semble que les Iroquois ne s'y soient attachés par deux fois, contre leur coutume, que pour faire éclater la valeur et l'intrépidité de deux Amazones.

En 1690, ces barbares ayant sçu que Madame de Verchères étoit presque seule dans son Fort, s'en approchèrent, sans être aperçus, et se mirent en devoir d'escalader la Palissade. Quelques coups de fusil, qu'on tira fort à propos au premier bruit, qu'ils firent, les écartèrent ; mais ils revinrent bientôt : ils furent encore repoussés, et ce qui leur causoit plus d'étonnement, c'est qu'ils ne voyoient qu'une femme, et qu'ils la voyaient partout. C'étoit Madame de Verchères, qui faisoit paroître une contenance aussi assurée, que si elle avoit eu une nombreuse garnison. L'espérance, que les assiégeans avoient conçue d'abord, d'avoir bon marché d'une place, qu'ils sçavoient être dégarnie d'hommes, les fit retourner plusieurs fois à la charge ; mais la Dame les écarta toujours. Elle se battit de la sorte pendant deux jours, avec une bravoure et une présence d'esprit, qui auroient fait honneur à un vieux guerrier ; et elle contraignit enfin l'ennemi de se retirer, de peur d'être coupé, bien honteux d'être obligés de fuir devant une femme.

Deux ans après, un autre parti de la même nation, beaucoup plus nombreux, que le premier, parut à la vue du même Fort, tandis que tous les habitans étoient dehors, et la plupart occupés dans la Campagne. Les Iro-

quois les trouvant ainsi dispersés et sans défiance, les saisirent tous les uns après les autres, et marchèrent ensuite vers le Fort. La fille du Seigneur, âgée de quatorze ans au plus, en étoit à deux cens pas. Au premier cri, qu'elle entendit, elle courut pour y rentrer: les Sauvages la poursuivirent, et l'un d'eux la joignit, dans le tems qu'elle mettoit le pied sur la porte; mais l'ayant saisie par un mouchoir, qu'elle avoit au col, elle le détacha, et ferma la porte sur elle.

Il ne se trouva dans le Fort, qu'un jeune soldat, et une troupe de femmes, qui, à la vue de leur maris, qu'on garrotoit, et qu'on emmenoit prisonniers, jettoient des cris lamentables: la jeune demoiselle ne perdit ni le jugement, ni le coeur. Elle commença par ôter sa coëffure, elle noua ses cheveux, prit un chapeau, et un juste-au-corps, enferma sous la clef toutes ces femmes, dont les gémissemens et les pleurs ne pouvoient qu'inspirer du courage à l'ennemi; puis elle tira un coup de canon et quelques coups de fusil, et se montrant avec son soldat, tantôt dans une redoute, et tantôt dans une autre, changeant de tems en tems d'habit, et tirant toujours fort à propos, dès qu'elle voyait les Iroquois s'approcher de la Palissade, ces Sauvages se persuadèrent qu'il y avoit beaucoup de monde dans le Fort; et lorsque le Chevalier de Crisafy, averti par le coup de canon, parut pour secourir la place, l'ennemi avoit déjà levé le Camp (*Journal d'un Voyage*, par le P. de Charlevoix, tome troisième, p. 125).

x x x

Le 5 mai 1700, le ministre écrivait à l'intendant Bochart Champigny:

“ Vous trouverez ci-joint un placet d'une fille de Canada qui demande une pension ou une place d'enseigne de compagnie pour un de ses frères; faites-moi savoir qui elle est et si ce qu'elle expose est véritable ” (Archives de la province de Québec).

x x x

Le 31 mai 1701, le roi écrivait à MM. de Callières et Bochart Champigny:

“ Sa Majesté ne peut accorder à la veuve du sieur de La Valterie la gratification annuelle de cent cinquante livres qu'elle demande ny en ayant point de vacante que celle du feu Sr de Verchère que Sa Majesté a accordé à sa fille, mais Elle luy donnera la première qui viendra à vaquer dont elle pourra disposer.

“ Elle est bien aise de leur expliquer au sujet de la Delle de la Verchère à laquelle elle a accordé cette pension vacante que son intention est quelle en assiste sa Mère pendant qu'elle vivra, voulant bien qu'elle luy demeure après la mort de sa mère, et Elle désire qu'ils y tiennent la main (Archives de la province de Québec).

LES DISPARUS

Turgeon, L'hon. Adélar — Né à Beaumont le 19 décembre 1863, du mariage de Damase Turgeon et de Christine Turgeon. Admis au barreau le 12 juillet 1887, il fut élu, trois ans plus tard, député de Bellechasse à la législature de Québec et fut réélu sans interruption jusqu'en 1918. Il fut tour à tour ministre de la colonisation et des mines, secrétaire de la Province, ministre de l'agriculture et ministre des terres et forêts. En janvier 1919, il était nommé conseiller législatif pour la division de la Vallière. Choisi, la même année, comme président de ce corps, il conserva ce poste jusqu'à sa mort arrivée à Québec le 18 novembre 1930. Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges (C. M. G.), officier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Lessard, L'hon. Edmond — Né à Saint-Odilon de Cranbourne (Dorchester), le 3 février 1873, du mariage de J.-P. Lessard et de Annie Campbell Davidson. Il s'occupa d'abord de commerce à Montréal et s'établit dans l'Alberta en 1897. Fondateur de la maison de commerce de Gariépy et Lessard, de Edmonton, Alberta. Elu député de la division Saint-Paul à la législature de l'Alberta, il fut ministre sans portefeuille de cette province de 1909 à 1910. Sénateur de la puissance du Canada. Décédé le 11 avril 1931.